



2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ



**Entre 2019 et 2024, notre budget a augmenté de 32 % et le nombre de bénéficiaires accompagnés de 66 %, témoignant de l'impact croissant de notre action sur le terrain.**

“

**E**t si la réinsertion devenait une priorité ? Poser la question de l'efficacité de la réinsertion face à la récidive, c'est interroger notre système judiciaire dans sa capacité à protéger durablement la société.

Il ne s'agit pas d'oblitérer l'aspect punitif indispensable face à un délit ou un crime, mais une invitation à regarder les faits avec lucidité. Car s'il est nécessaire de sanctionner les infractions, encore faut-il que la peine permette un véritable retour à la vie en société. Or, lorsqu'une sortie de détention s'effectue sans accompagnement – ce que l'on appelle une " sortie sèche " –, le taux de récidive atteint 63 % dans les cinq ans.

Ce chiffre, lourd de conséquences humaines et financières, nous incite à penser autrement les réponses pénales. Une sanction efficace ne saurait se limiter à l'enfermement si celui-ci ne permet pas d'éviter la répétition de l'infraction.

Peines alternatives à la détention et peines aménagées sont des mesures judiciaires qui contribuent à réduire significativement le taux de récidive. Elles permettent de mieux accompagner la personne condamnée en la plaçant au cœur d'un parcours de réinsertion structuré, encadré, et souvent plus efficace. Elles sont assorties d'un suivi socio-éducatif, psychologique ou professionnel, adapté à l'infraction. Cette adaptation aux situations individuelles permet de s'attaquer aux causes profondes des passages à l'acte - précarité, addiction, troubles psychiques, marginalisation -, et d'éviter que la personne ne retombe dans les mêmes fonctionnements délétères.

De surcroît, ces dispositifs présentent l'avantage d'être bien moins coûteux pour la collectivité : une journée en détention coûte en moyenne 105 euros, contre 50 euros en semi-liberté, 33 euros en placement extérieur et 10 euros seulement en détention à domicile sous surveillance électronique\*.

Depuis plus de 55 ans, l'Îlot accompagne des personnes sous main de justice ou sortant de détention, avec un objectif clair : accompagner vers la réinsertion et lutter contre la récidive. Notre méthode d'accompagnement, à la fois globale et personnalisée, vise à restaurer les piliers essentiels : logement, formation, emploi, santé et liens sociaux-familiaux positifs. Cette méthode est reconnue pour sa pertinence et son efficacité par l'Administration pénitentiaire, avec qui un dialogue constant est entretenu. Plusieurs fois lauréate d'appels à projets dans ce domaine, l'Îlot conçoit et met en place des dispositifs d'insertion innovants en milieu ouvert ou en détention : ateliers et chantiers d'insertion, accompagnement socioprofessionnel, travaux d'intérêt général à visée pédagogique, etc. Car l'Îlot est convaincue que la réinsertion se prépare et se construit dès le début de la peine.

Portée par l'élan des trois dernières années et grâce à l'engagement remarquable de ses équipes, l'Îlot a su rénover, développer et étendre ses dispositifs. Entre 2019 et 2024, notre budget a augmenté de 32 % et le nombre de bénéficiaires accompagnés de 66 %, témoignant de l'impact croissant de notre action sur le terrain. Cet accomplissement est également le fruit du dévouement de nos bénévoles, de l'adhésion de nos partenaires à nos projets et du soutien fidèle et sans faille de nos donateurs et mécènes que je tiens à remercier chaleureusement.

\* Selon un rapport de la Cour des comptes de 2023

**FÉLIX DE BELLOY**  
PRÉSIDENT DE L'ÎLOT





# SOMMAIRE

- 5 Lexique
- 6 2024 en images
- 8 L'Îlot en bref
- 9 Accompagner le public justice
- 10 Agir Dedans-Dehors
- 12 La méthode l'Îlot pour se réinsérer
- 14 CHRS\* Chemin Vert
- 16 CHRS\* les Augustins
- 18 CHU\*\* la Passerelle
- 20 CHRS\* Thuillier
- 22 CHRS\* Val-de-Marne
- 24 Propos d'encadrant
- 26 Se réinsérer par l'emploi
- 28 Les Ateliers de l'Îlot
- 30 Les Ateliers qualification-insertion
- 31 L'antenne de l'Îlot dans le Var
- 32 Nos dispositifs de soins
- 34 Nos moyens humains
- 35 Nos ressources financières
- 36 Perspectives
- 40 Remerciements

\* Centre d'hébergement et de réinsertion sociale  
\*\* Centre d'hébergement d'urgence

## CONTRÔLE JUDICIAIRE

Dans l'attente de son jugement, la personne mise en examen est soumise à quelques obligations : interdiction de conduire, de rencontrer certaines personnes ou de fréquenter un type de lieu, obligation de soins... Il s'agit d'une mesure alternative à la détention provisoire.

## DÉSISTANCE

La désistance est le processus par lequel une personne sort de délinquance ou de criminalité.

## DÉTENTION À DOMICILE SOUS SURVEILLANCE ÉLECTRONIQUE (DDSE),

La DDSE est une peine qui peut être prononcée à titre d'exécution d'une peine par le tribunal correctionnel ou à titre d'aménagement d'une peine d'emprisonnement ferme. Un bracelet électronique est posé et permet la surveillance de la personne qui s'engage à rester à son domicile (ou hébergée dans une association comme l'Îlot) à certaines heures fixées par le juge. Si elle sort en dehors des heures fixées, un surveillant pénitentiaire est aussitôt averti par une alarme à distance.

## JUGE DE L'APPLICATION DES PEINES (JAP)

Juge chargé de déterminer les modalités d'exécution des peines restrictives ou privatives de liberté et de veiller à leur exécution, en prison ou à l'extérieur.

## LIBÉRATION CONDITIONNELLE (LC)

La personne détenue est remise en liberté avant la fin de sa peine ; elle n'est plus sous écrou. Cet aménagement de peine sans écrou est assorti de certaines obligations destinées à prévenir la récidive.

## PERSONNE PLACÉE SOUS MAIN DE JUSTICE (PPSMJ)

Se dit d'une personne qui exécute une peine en milieu fermé (la prison) ou en milieu ouvert (aménagement de peine, peine alternative ou peine complémentaire à la prison) ou qui, dans l'attente de son jugement, est placée en détention provisoire (ou bénéficie d'une alternative comme le contrôle judiciaire).

## PLACEMENT À L'EXTÉRIEUR (PE)

Pour travailler, être soignée ou mener à bien un projet d'insertion, la personne détenue est autorisée à quitter à certaines heures son lieu d'hébergement (situé dans un centre de formation, de santé ou une association conventionnée par le SPIP). Il s'agit d'un aménagement de peine sous écrou au cours duquel elle est soumise à certaines obligations et peut bénéficier de mesures d'assistance pour ses démarches d'insertion.

## PUBLIC JUSTICE

Cette expression désigne les personnes qui sortent de prison ou sont encore sous une mesure judiciaire.

## SEMI-LIBERTÉ

La semi-liberté est un aménagement de peine sous écrou qui permet à une personne condamnée de quitter l'établissement pénitentiaire afin d'exercer une activité ou une recherche professionnelle, une formation ou de s'investir dans un projet de réinsertion. Chaque jour, une fois l'activité terminée, la personne est incarcérée dans un centre de semi-liberté ou dans un quartier spécifique de l'établissement pénitentiaire.

## SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION (SPIP)

Le SPIP, service déconcentré de l'Administration pénitentiaire au niveau départemental, intervient à la fois en prison et à l'extérieur, auprès des personnes ayant des obligations judiciaires à respecter. Il a une mission de contrôle et d'appui à la réinsertion, dans un objectif de prévention de la récidive. Il existe un siège de SPIP par département. Pour mener à bien leurs missions, les SPIP s'appuient sur des partenariats avec les organismes institutionnels, mais également avec des structures associatives.

## SORTIE POSITIVE

Personne sortant d'un établissement de l'Îlot avec des perspectives d'emploi, de formation ou de logement.

## SUIVI SOCIO-JUDICIAIRE (SSJ)

La personne condamnée à un suivi socio-judiciaire, comme peine principale ou complémentaire à la prison, doit respecter diverses obligations destinées à prévenir la récidive : obligation de soins, etc. Parmi ces obligations peut figurer le Placement sous surveillance électronique mobile (PSEM).

## SURSIS PROBATOIRE

La loi du 23 mars 2019 de réforme pour la justice fusionne la contrainte pénale, le sursis avec mise à l'épreuve et le sursis-TIG en une unique mesure de probation : le sursis probatoire. Ce nouveau sursis reprend le mécanisme du sursis avec mise à l'épreuve, mais en permettant son adaptation aux circonstances et à la personnalité de la personne condamnée.

## TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (TIG)

Le Travail d'intérêt général est un travail non rémunéré réalisé par une personne condamnée, majeure ou mineure de plus de 16 ans, et volontaire. Il permet de sanctionner la personne condamnée, mais d'éviter l'effet désocialisant de l'emprisonnement et de favoriser son insertion sociale. Un Travail d'intérêt général peut être prononcé pour les délits punis d'une peine d'emprisonnement et pour certaines contraventions de cinquième classe ; mais également en cas de mise à l'épreuve dans le cadre d'une peine d'emprisonnement avec sursis, la mesure est alors appelée " sursis TIG ".

## JANVIER

### LANCEMENT DU PROGRAMME "DYNAMIQUES EMPLOI" À PARIS

Ce programme propose la mise en œuvre d'un parcours dynamique de remobilisation socioprofessionnelle destiné aux personnes sans emploi et sous main de justice. Conçu sur une durée de six mois, il vise à initier, dès les premiers temps de leur peine, leur engagement dans une trajectoire vers l'insertion professionnelle.



## FÉVRIER

### L'ÎLOT RÉCOMPENSÉE

L'Îlot a été lauréate du prix 2D Dedans-Dehors, décerné par l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP). Ce prix vise à soutenir les initiatives innovantes en faveur de la réinsertion des personnes sous main de justice.



## AVRIL

### OBTENTION DE LA CERTIFICATION QUALIOPi

Sur la base d'un référentiel élaboré par le gouvernement, la certification Qualiopi garantit la qualité des services proposés par les organismes de formation en France. Grâce à cette reconnaissance, l'Îlot Formation est habilitée à répondre aux demandes de financements publics et mutualisés pour des actions de formation en savoir-être et en remobilisation professionnelle.

## JUIN

### AUDITION DE L'ÎLOT AU SÉNAT

L'Îlot a participé à l'évaluation de la mise en œuvre des Placements extérieurs (PE), du point de vue de la réinsertion et de la lutte contre la récidive. L'objectif était également de discuter des leviers à actionner pour développer ces mesures d'aménagement de peine.

## JUILLET

### DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE

Depuis le 1er juillet, le siège de l'Îlot s'est installé à Pantin, dans des locaux plus spacieux, afin de soutenir la croissance des équipes et accueillir le développement de nouvelles activités.



## SEPTEMBRE

### DÉPLOIEMENT DES TIG PÉDAGOGIQUES

Des sessions de Travaux d'intérêt général (TIG) pédagogiques ont été mises en place dans les départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de la Seine-et-Marne, des Hauts-de-Seine, du Var, de la Somme, ainsi qu'à Paris.

## OCTOBRE

### CINÉ PROJECTION

#### " À L'OMBRE DE L'ABBAYE DE CLAIRVAUX "

Ce film établit un parallèle entre détenus de Clairvaux, ancienne Abbaye devenue prison à la Révolution, et moines de l'Abbaye de Cîteaux. L'Îlot a coanimé les échanges avec le public autour des questions liées à la privation de liberté et la réinsertion.



## NOVEMBRE

### UN AN DE VALOR'ÎLOT

Notre Atelier et chantier d'insertion (ACI) de recyclage textile, implanté au sein du Centre pénitentiaire de Beauvais, a célébré avec succès sa première année d'activité. Il offre à ses participants un véritable projet professionnel à leur sortie de prison, un moyen efficace de lutter contre la récidive.

Créée en 1969, l'Îlot accueille, héberge et accompagne vers la réinsertion des personnes en grande détresse, en particulier lorsqu'elles sortent de prison ou qu'elles sont encore sous main de justice. L'association les suit dans leur démarche personnelle et volontaire pour retrouver une place dans la société, notamment via la restauration des 4 piliers indispensables à une réinsertion réussie et durable que sont l'accès au logement, à l'emploi, à une santé recouvrée et à des liens sociaux-familiaux positifs.

C'EST :

**2200** PERSONNES ACCOMPAGNÉES

**89 326**

REPAS  
SERVIS

**1784**

Hommes seuls

**207**

Femmes seules

**36**

Couples

**173**

Familles

**8 mois**

DURÉE MOYENNE  
D'ACCOMPAGNEMENT



## Hébergement

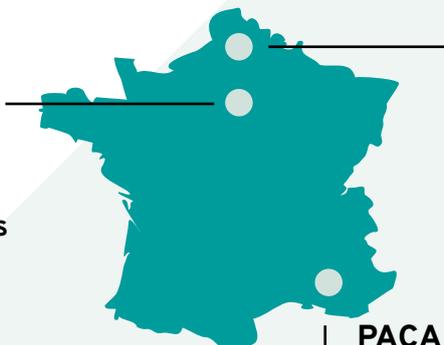
### ÎLE-DE-FRANCE

#### Paris

- CHRS CHEMIN VERT
- Hébergement en diffus

#### Fontenay-sous-bois

- CHRS VAL-DE-MARNE



### HAUTS-DE-FRANCE

#### Amiens

- CHU LA PASSERELLE
- CHRS LES AUGUSTINS
- Intermédiation locale
- CHRS THUILLIER
- Lits halte soins santé résidentiel et mobile

### PACA

#### Toulon

- Intermédiation locale



## Emploi

### ÎLE-DE-FRANCE

#### Paris

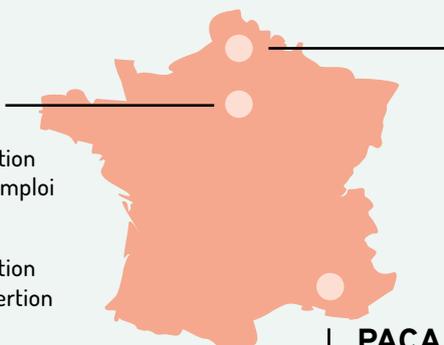
- Atelier qualification-insertion
- Accompagnement vers l'emploi

#### Aubervilliers

- Atelier qualification-insertion
- Ateliers et chantiers d'insertion
- TIG pédagogiques

#### Centre pénitentiaire de Seine-Saint-Denis

- Accompagnement vers l'emploi



### HAUTS-DE-FRANCE

#### Amiens

- Atelier qualification-insertion
- Ateliers et chantiers d'insertion
- Accompagnement vers l'emploi
- TIG pédagogiques

#### Beauvais

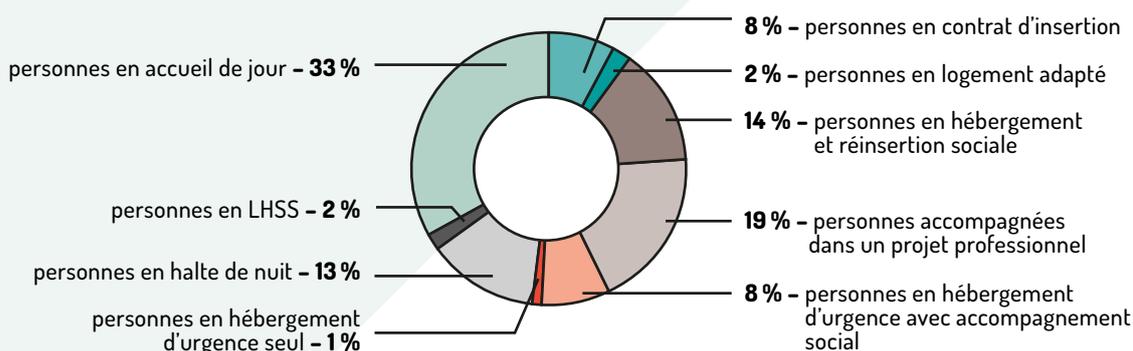
- Atelier et chantier d'insertion

### PACA

#### Toulon

- Accompagnement vers l'emploi
- TIG pédagogiques

## 9 MODALITÉS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT ONT ÉTÉ DÉPLOYÉES DANS NOS DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS :



# ACCOMPAGNER LE PUBLIC JUSTICE

L'association l'Îlot a développé une expertise reconnue par les acteurs publics dans l'accompagnement des personnes sortant de prison ou sous main de justice. L'enjeu est majeur puisque :

- un peu plus de 248 000 personnes sont suivies par l'Administration pénitentiaire, dont les deux tiers exécutent leur peine en dehors de la prison\* ;
- près de la moitié des personnes condamnées en 2023 étaient des récidivistes\*.

La récidive a un coût humain et financier trop lourd pour la société entière. Il est important de la juguler. Pour répondre à cet enjeu, l'Îlot est convaincue qu'il est essentiel de mettre en place des outils de réinsertion au plus tôt de l'exécution de la peine. Pour mener à bien ce travail de construction pendant et après la prison, l'Îlot se positionne sur plusieurs axes.

L'Îlot entretient des liens étroits avec l'Administration pénitentiaire afin de faciliter l'orientation de publics justice qui ont besoin d'être accompagnés pour favoriser leur réinsertion. L'Îlot a signé une convention nationale avec l'ATIGIP\*\* pour accueillir des TIG, marquant une étape importante dans son engagement pour la réinsertion. Le nombre de personnes condamnées à cette alternative à l'incarcération, pouvant bénéficier de notre accompagnement est en constante évolution.

Dans ce même élan, les TIG pédagogiques ont été développés pour que cette peine permette de préparer concrètement un projet professionnel. En 2024, ils sont développés dans toutes les régions où l'Îlot est implantée : Île-de-France, Hauts-de-France et Var.

Faire connaître l'ensemble de nos dispositifs, comme la qualité de notre méthode d'accompagnement, permet aux Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) d'orienter vers nous des personnes sous main de justice désireuses d'intégrer un parcours de réinsertion.

En 2024, 47 % des sorties de prison pour les personnes condamnées pour délit correspondent à un aménagement de peine\*\*\* : Semi-liberté, Placement à l'extérieur, Détention à domicile sous surveillance électronique ou libération conditionnelle. Depuis la mise en place du dispositif de libération sous contrainte, les aménagements de peine sont en hausse, tout comme leur accueil au sein de nos dispositifs.

Ainsi, des studios du CHRS Val-de-Marne sont gérés directement avec les SPIP franciliens pour accueillir des femmes isolées en aménagement de peine. De même, l'équipe du CHRS Thuillier organise des échanges réguliers avec les personnels pénitentiaires d'insertion et de probation afin de permettre aux acteurs judiciaires de repérer ce dispositif d'accueil et d'accompagnement.

\* Les chiffres clés de la Justice 2023

\*\* L'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) est un service à compétence nationale, créé en 2018 au sein du ministère de la Justice

\*\*\*Service de la statistique des études et de la recherche (SSER) du ministère de la Justice, étude 2025



## Depuis sa création, l'Îlot donne la priorité au public justice

qui constitue :

**60 %** dans nos CHRS | **21 %** dans notre CHU et nos places d'urgence en CHRS



### AMÉNAGEMENT DE PEINE

- Semi-liberté
- Détention à domicile sous surveillance électronique
- Liberté conditionnelle
- Placement à l'extérieur



### PEINE ALTERNATIVE À LA PRISON

- Sursis mise à l'épreuve (SME)
- Travail d'intérêt général (TIG)
- Contrainte pénale



### PEINE TERMINÉE

- Dans les 6 mois qui ont suivi leur sortie de prison
- Après une condamnation par le passé non connue des équipes de l'Îlot



### PEINE PRINCIPALE OU COMPLÉMENTAIRE EN DEHORS DE LA PRISON

- Suivi socio-judiciaire
- Placement sous surveillance électronique mobile



### DANS L'ATTENTE D'UN JUGEMENT

- Contrôle judiciaire
- Assignation à résidence sous surveillance électronique (ARSE)
- Prévenu



L'Îlot est convaincue que la réinsertion se prépare au plus tôt de l'exécution de la peine. C'est en anticipant le retour à la vie en société que l'on maximise les chances de réussite du parcours de réinsertion.

## DES PROGRAMMES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Depuis plusieurs années, l'Îlot affirme sa volonté d'aller à la rencontre des personnes détenues. La présence régulière des équipes lors d'échanges avec celles souhaitant intégrer qu'un Centre d'hébergement, qu'un Atelier et chantier d'insertion (ACI), qu'un Atelier qualification-insertion (AQI), qu'un autre programme de retour à l'emploi, est désormais renforcée par de nouveaux dispositifs.

Ainsi lancé fin 2023, l'ACI installé dans les murs du Centre pénitentiaire (CP) de Beauvais, a montré des résultats très positifs en cette première année d'activité, notamment en ce qui concerne l'accès à l'emploi des personnes sorties de prison. En 2024, l'association a fait partie des quatre lauréats du prix 2D Dedans-Dehors destiné à accompagner les porteurs de solutions innovantes dans le secteur de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice, dans le but de maximiser leurs chances de succès à leur sortie.

Les programmes " En route vers l'emploi " - que ce soit en Île-de-France ou dans le Var - se sont étendus, permettant d'engager un accompagnement personnalisé et global des personnes détenues, en amont de leur sortie.

## SOUTENIR L'ACCÈS À INTERNET EN PRISON

L'Îlot fait partie, depuis 2022, du collectif *Internet En Prison*, qui regroupe des acteurs du monde prison-justice : organisations professionnelles, associations intervenant auprès des personnes détenues ou sortant de prison ainsi que des organisations de défense des droits humains.

Les activités de ce collectif ont permis de mesurer les conséquences de l'interdiction d'internet en détention, notamment sur les droits fondamentaux des personnes incarcérées et sur leurs conditions de réinsertion une fois sorties de prison.

Les membres du collectif ont lancé une campagne collective de plaidoyer en faveur de l'accès à internet en prison, soulignant son importance pour favoriser la réinsertion.

## LES CHRS AU-DEVANT DES PERSONNES DÉTENUES

L'Îlot, à travers ses CHRS, va également à la rencontre des personnes détenues afin de faciliter leur accueil dans ces structures, une fois sortie de prison.

En 2024, le CHRS Thuillier a renforcé sa collaboration avec l'Administration pénitentiaire, les Services pénitentiaires d'insertion et de probation, les Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, ainsi que les Juges de l'application des peines de la ville. Cette coopération est essentielle pour assurer un suivi efficace des Personnes placées sous main de justice (PPSMJ) et favoriser leur réinsertion dans le cadre de leur parcours judiciaire.



Plusieurs rencontres ont été organisées au Centre pénitentiaire de Beauvais afin de préparer l'intégration de certaines personnes détenues au sein du CHRS Thuillier. Ainsi, 7 Placements extérieurs et Détention à domicile sous surveillance électronique ont pu être concrétisés cette année. Grâce à ces partenariats, les équipes du CHRS permettent à un plus grand nombre de femmes placées sous main de justice de bénéficier des aménagements de peine auxquels elles sont éligibles.

L'accueil au sein du CHRS Thuillier commence en amont de la sortie, par un entretien de préadmission réalisé en détention ou lors d'une permission, permettant d'établir un premier lien et de planifier les démarches essentielles : accès aux soins, suivi psychologique, traitements et présentation du fonctionnement de la structure.

**L'accompagnement débute par un diagnostic afin d'identifier les principaux freins à la réinsertion.**



## **LE PÔLE " PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL "**

Ce pôle développe une ingénierie d'accompagnement dans le parcours de désistance. En 2024, il regroupe plusieurs programmes :

- l'accompagnement des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) sous main de justice en Seine-Saint-Denis ;
- l'accompagnement des Parisiens sous main de justice : " Dynamiques emploi " ;
- " En route vers l'emploi ", pour les Personnes placées sous main de justice (PPSMJ) de la région Île-de-France.

Ces programmes s'adressent aux personnes sous main de justice. Ils s'inscrivent dès les premiers temps de la peine, depuis les lieux de détention, et se poursuivent après la sortie des personnes accompagnées.

Les programmes sont déployés sur plusieurs sites : la Maison d'arrêt de Villepinte, le Centre de semi-liberté de Gagny, la Structure d'accompagnement vers la sortie de Noisy-le-Grand, le Quartier de semi-liberté de la Santé et le CHRS Chemin Vert.

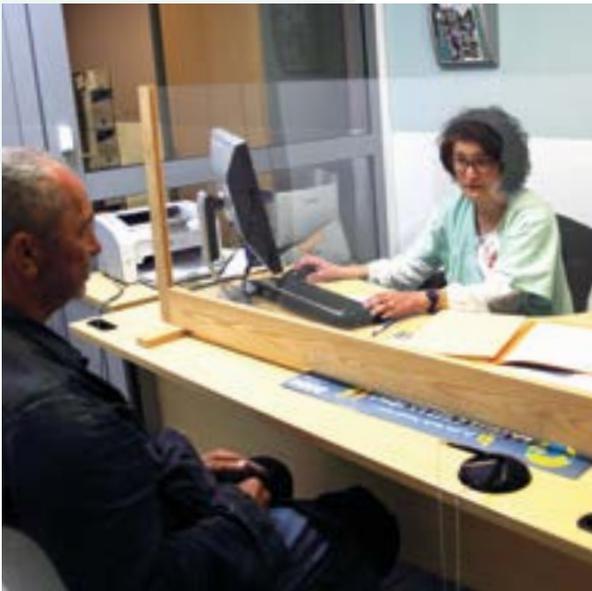
L'accompagnement d'une personne bénéficiaire débute par un diagnostic réalisé par l'équipe des programmes, afin d'identifier les principaux freins à sa réinsertion : domiciliation, absence ou perte de papiers d'identité, Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et Sécurité sociale, accès aux droits, difficultés financières (dettes, surendettement), problématiques autour de l'hébergement et de la santé. Ce diagnostic permet d'entamer les démarches administratives en détention pour préparer de façon optimale la sortie du bénéficiaire. Chaque accompagnement est individualisé afin de construire un projet professionnel réaliste, adapté aux compétences et aspirations de la personne. Les rendez-vous suivants, qu'ils soient collectifs ou individuels, veilleront à la levée des freins identifiés.

En 2024, 104 personnes ont bénéficié d'un accompagnement du pôle " Programmes d'accompagnement socioprofessionnel " en Île-de-France.

## LA MÉTHODE L'ÎLOT POUR SE RÉINSÉRER

En 2024, l'Îlot a accompagné 2 200 personnes dans leur parcours de réinsertion. Les résultats sont positifs : grâce à l'association, ce sont des centaines de personnes qui ont réussi à décrocher qui un emploi, qui un logement autonome, qui la formation souhaitée, qui des liens apaisés avec leurs proches et entourage.

Ces résultats sont le fruit de la méthode l'Îlot, un accompagnement à la fois global et personnalisé. Global, car il vise à restaurer les 4 piliers essentiels à une réinsertion réussie : le logement, l'emploi, la santé et les liens sociaux et familiaux. Personnalisé, car il prend en compte la singularité de chaque personne, et travaille avec elle pour surmonter les obstacles qui freinent son parcours de réinsertion.



### LE LOGEMENT

La mise à l'abri, besoin vital, est l'une des missions historiques de l'Îlot. L'association dispose pour cela de cinq centres d'hébergement :

- Quatre Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), à Amiens et en Île-de-France, qui accueillent selon les conventions de chacun, hommes, femmes, couples ou familles, avec un accompagnement vers l'insertion sociale.

Ces structures sont habilitées à héberger des personnes sous main de justice en aménagement de peine ou en attente de jugement ;

- Un Centre d'hébergement d'urgence (CHU), à Amiens, qui reçoit des personnes sans domicile, dont certaines sortant de prison. Une convention avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) permet leur domiciliation. Le centre offre également un accueil de jour avec repas chaud, douche et possibilité d'échanger avec un travailleur social. Les orientations se font par les Services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) ou le SPIP. En hiver une halte de nuit vient compléter ce dispositif.

L'Îlot a mis en place plusieurs autres dispositifs d'hébergement pour accompagner ses résidents vers l'autonomie :

- l'intermédiation locative (IML) à Amiens, avec des logements pour lesquels l'association se porte caution et garante, destinés aux personnes proches de l'autonomie ;
- le logement en diffus en Île-de-France, dans le parc social ou privé, avec un accompagnement à la gestion du budget, l'ouverture des compteurs, la souscription d'assurances, etc.

Quand un logement autonome n'est pas possible, des alternatives sont recherchées : pensions de famille, structures médico-sociales, résidences sociales, etc.



### LA SANTÉ

Une bonne santé physique et mentale est indispensable pour se reconstruire. Le public accompagné par l'Îlot a souvent connu des parcours de vie chaotiques, entraînant traumatismes, troubles psychologiques, addictions, ou maladies somatiques, souvent accentués s'il y a eu un passage en détention.

Les travailleurs sociaux de l'Îlot œuvrent à l'accès aux soins, par l'ouverture des droits et un travail en lien avec des partenaires spécialisés : Unité de soins psychiatriques de particulière intensité et d'intervention de crise (USPPIIC), Centre d'accueil psychiatrique (CAP) Bastille, Équipe mobile psychiatrique de prévention et d'accès aux soins (EMPASS), Centres médico-psychologiques (CMP), etc.

Pour l'accompagnement des addictions, des partenariats avec des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) et des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) permettent un suivi adapté vers le sevrage, parfois exigé par la justice.

Depuis 2023, en plus du dispositif Lits halte soins santé (LHSS) résidentiel, l'Îlot a mis en place une version mobile, pour renforcer son action et mieux accompagner les résidents dans leur parcours de soins.

## LES CHIFFRES 2024 DE L'HÉBERGEMENT

	CHRS LES AUGUSTINS	CHRS CHEMIN VERT	CHRS VAL-DE-MARNE	CHRS THUILLIER	CHU LA PASSERELLE
Places d'hébergement de réinsertion	20	60	43	53	-
Places en pension de famille	20	-	-	-	-
Places en logements en IML*	14	-	-	-	-
Places d'urgence	2	-	-	12	65

### NOS RÉSIDENTS EN 2024

Personnes hébergées et/ou accompagnées	235**	88	53	222	985
Personnes sortant de prison ou sous main de justice					
Âge moyen (personnes majeures)	46	42	35	41	37
Durée moyenne du séjour (mois)	11	19	25	10	6
Personnes sorties avec un logement					
Personnes sorties ayant trouvé un emploi ou une formation					

\*Intermédiation locative

\*\*sur les différents dispositifs du CHRS et des LHSS



## L'EMPLOI OU LA FORMATION

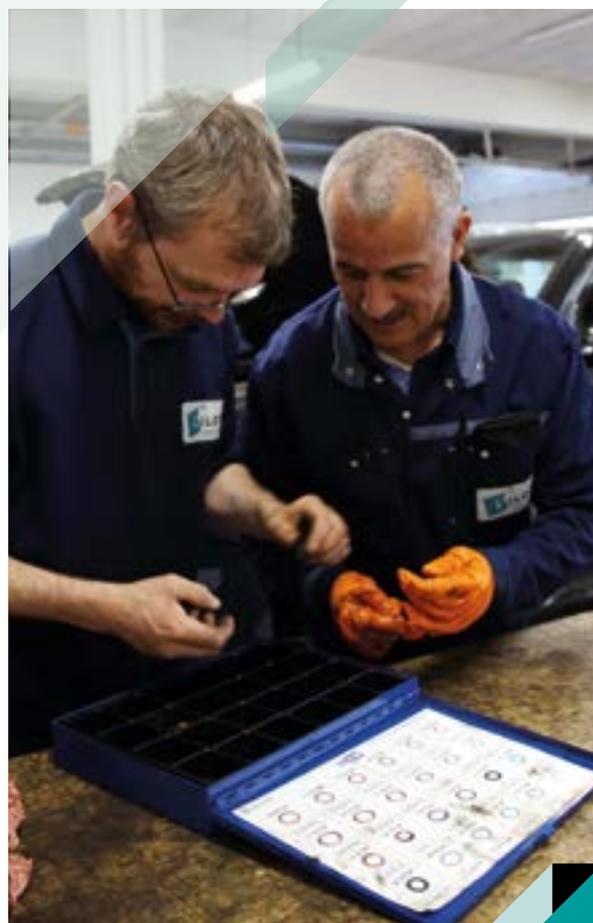
L'emploi est un levier clé pour une réinsertion durable et réussie : il permet de resocialiser, d'assurer un revenu et d'ouvrir la voie au logement.

L'Îlot mise sur l'Insertion par l'activité économique (IAE) qui inclut plusieurs actions telles que : l'évaluation des savoirs et des compétences, les entretiens individuels, le Plan d'action personnalisé (PAP), les ateliers collectifs (codes de l'entreprise, CV, recherche d'emploi). L'accompagnement de l'Îlot s'étend également à de nombreux dispositifs et programmes dédiés au retour vers l'emploi ou à la formation. (voir pages 26 à 31)



## LES LIENS SOCIAUX ET FAMILIAUX

Les personnes accompagnées par l'Îlot souffrent souvent d'isolement et d'une estime de soi dégradée. Pour lutter contre cet isolement, des activités sportives, culturelles et ludiques sont organisées, afin de retisser des liens sociaux et favoriser l'inclusion. Les liens familiaux, souvent mis à mal par l'errance ou l'incarcération, sont également soutenus. Dans les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) accueillant des familles, les parents bénéficient d'un accompagnement à la parentalité, essentiel pour se réapproprier leur rôle et améliorer la qualité des relations familiales.



# CHRS CHEMIN VERT



Installé au cœur du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Chemin Vert accompagne **vers l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle des hommes sortant de prison ou sous main de justice**, en particulier en Détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE) et en Placement extérieur (PE). En chambre individuelle, studio ou logement en diffus, le CHRS peut accueillir 60 hommes seuls.

## UN CHRS 100% PUBLIC JUSTICE

Au fil des ans, l'équipe du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Chemin Vert a su tisser des liens de qualité avec l'Administration pénitentiaire et faire reconnaître par cette dernière le sérieux et la pertinence de son accompagnement. Le CHRS collabore notamment avec la Maison d'arrêt de Fresnes, de Paris-La Santé et de Fleury-Mérogis. Ainsi les Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) du milieu ouvert ou du milieu fermé d'Île-de-France adressent régulièrement au CHRS des demandes d'aménagement de peine :

Placement à l'extérieur (PE) ou Détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE).

Cette année, le CHRS Chemin Vert a accompagné et hébergé 88 hommes isolés, âgés de 18 à 65 ans. À leur admission, 63 % d'entre eux étaient en sursis probatoire, 19 % en placement extérieur (PE) ou en détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE). Les sorties de détention libres de toute mesure de justice représentaient 8 %.

## UN CHRS IMPLIQUÉ DANS LA MISE EN PLACE DU PLACEMENT EXTÉRIEUR

Chemin Vert est le premier CHRS à avoir reçu des personnes en Placement extérieur. Pour la cinquième année consécutive, il poursuit cet accueil. Le nombre de résidents sous mesure de Placement extérieur (PE) est en légère augmentation par rapport à l'année précédente. L'Îlot soutient cette mesure, qui constitue l'un des chemins sécurisés vers une réinsertion réussie.

Dans ce cadre, l'Îlot a été invitée à s'exprimer lors d'un événement intitulé le Tour de France du Placement extérieur, organisé par le ministère de la Justice et la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Paris. Véronique Castelain, alors responsable du CHRS Chemin Vert, y a animé une table ronde sur l'articulation de la prise en charge entre le Juge d'application des peines (JAP), le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et la structure en charge de l'accueil de la personne en Placement extérieur (PE).

## SANTÉ : UNE DIMENSION ESSENTIELLE

Errance, incarcération, précarité : autant d'épreuves qui détériorent la santé physique et mentale des personnes accueillies au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Chemin Vert. En 2024, 47 % des résidents souffrent d'une addiction à l'alcool, 51 % aux drogues, 27 % présentent une double addiction. 62,5 % bénéficient d'un suivi psychologique et 35 % suivent un traitement. Pour cela, plusieurs partenariats sont mobilisés avec les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) – Pierre Nicole, Nova Dona, Aurore (rue du Sénégal et EGO) le Centre médico-psychologique (CMP) République, l'Unité de soins psychiatriques de particulière intensité et d'intervention de crise (USPPIIC), Centre d'accueil psychiatrique (CAP) Bastille.

# 88

PERSONNES  
ONT ÉTÉ HÉBERGÉES  
ET ACCOMPAGNÉES

# 91%

DES RÉSIDENTS ACCUEILLIS  
EN 2024 AVAIENT UNE  
MESURE DE JUSTICE

# 52%

DES PERSONNES SORTIES DU  
CHRS AVAIENT UN EMPLOI OU  
UNE FORMATION

## LE LOGEMENT : UN CENTRE D'HÉBERGEMENT RÉNOVÉ POUR UN CONFORT MAXIMISÉ

Favoriser l'autonomie des résidents est particulièrement important pour ces hommes qui, après plusieurs années de détention, ont perdu l'habitude de se gérer eux-mêmes, habitués à un quotidien entièrement rythmé par des décisions extérieures (heure de lever, coucher, repas, activité, etc.). Les travailleurs sociaux de l'Îlot les encouragent à se réapproprier cette autonomie, et les nouveaux studios du CHRS s'inscrivent pleinement dans cette démarche. Equipés chacun d'une salle d'eau et d'une kitchenette, ils ont été conçus pour offrir du confort, de l'intimité et aussi de retrouver les gestes simples - mais essentiels - d'un quotidien autonome : se préparer un thé, cuisiner un plat, ou simplement organiser sa journée.

*" Beaucoup de nos résidents sont passés par la prison. Là-bas ils dormaient à plusieurs par chambre et disposaient de très peu d'intimité. Ces nouveaux studios vont vraiment améliorer leur qualité de vie et leur permettre de retrouver une stabilité indispensable à leur réinsertion. "* Véronique Castelain, directrice du CHRS Chemin Vert.



## LE TRAVAIL, LEVIER DE TRANSFORMATION

En 2024, le nombre de résidents sortants du CHRS avec un emploi a sensiblement augmenté par rapport à 2023, avec 52 % contre 50 %. Un progrès à mettre en lien avec l'appui, pour la deuxième année consécutive, d'un Conseiller en insertion professionnelle (CIP) au sein de l'équipe. Ce professionnel fait partie de l'équipe des Ateliers qualification-insertion (AQI) de l'Îlot en Île-de-France. Ainsi non seulement il a une connaissance fine du public justice, mais de surcroît il est informé des emplois à pourvoir ou des formations qualifiantes adaptées aux compétences et aspirations des résidents accompagnés.

Sur orientation des travailleurs sociaux du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, 30 résidents ont été reçus individuellement par le CIP. Cela a permis la tenue de 52 ateliers portant sur la création de CV, la rédaction de lettres de motivation et la préparation à l'entretien d'embauche.

Parmi ces 30 résidents accompagnés :

- 24 personnes ont accédé à l'emploi ;
- 4 ont interrompu leur parcours pour des raisons de santé ;
- 2 ont dû abandonner en raison du non-renouvellement de leur titre de séjour.

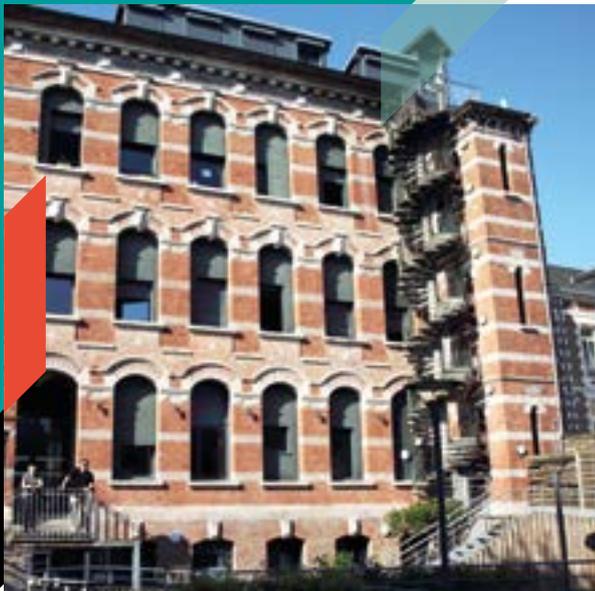
“

Monsieur D., 56 ans, est arrivé au CHRS en 2022 avec un lourd passé judiciaire. Jamais il n'avait exercé d'activité professionnelle légale. C'est par l'intermédiaire de sa fille, qu'il évoquait avec émotion, que les éducateurs du CHRS ont pu l'amener à accepter un accompagnement vers l'emploi. En valorisant ses qualités dans un CV et en utilisant des outils de l'Activation du développement vocationnel et personnel (ADVP), l'équipe a mis en lumière ses progrès et l'a préparé à affronter un entretien professionnel. Malgré son bracelet électronique, il a franchi la porte d'un employeur. Quelques jours plus tard, il revenait avec un contrat en main. Il a confié à l'équipe du CHRS n'avoir jamais été autant respecté.

Même le juge a salué ses efforts. Le travail a été pour lui un moteur de transformation et de dignité retrouvée.



# CHRS LES AUGUSTINS



Implanté dans le centre-ville d'Amiens, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) les Augustins peut accueillir 59 hommes seuls, en situation de rupture sociale, familiale et/ou professionnelle. Il **donne la priorité aux personnes sortant de prison ou sous main de justice.**

## LES DIFFÉRENTES MODALITÉS D'ACCUEIL

Afin de s'adapter au mieux aux différents profils des personnes accompagnées, l'établissement les Augustins abrite plusieurs modes :

- 20 places d'hébergement collectif en réinsertion;
- 2 places d'urgence pour répondre aux besoins du territoire, accessibles sur orientation du Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) Urgence, avec une priorité accordée aux personnes sortant de détention ayant effectué une demande via ce service ;
- 37 places de logement accompagné, déclinées en deux dispositifs :
  - la Pension de famille (PF) pour 20 résidents, destinée aux personnes ayant un long parcours de rue ou d'incarcération, cumulant addictions et pathologies. Elles sont accueillies en chambres individuelles dans

l'établissement principal à dimension collective.

En 2024, deux résidents sont décédés. L'équipe met tout en œuvre pour accompagner avec humanité et dignité les personnes jusqu'au bout. La direction des ressources humaines veille également à mettre à disposition des espaces avec des psychologues pour accompagner le deuil et assurer la continuité du soutien.

- l'Intermédiation locative (IML), en place depuis juillet 2020, (13 appartements, ayant une capacité de 17 places) accueillant des résidents en T1 ou T2, sous statut de sous-locataire. Ils bénéficient d'un accompagnement vers une solution de logement pérenne et une gestion locative adaptée.

## VAINCRE L'ISOLEMENT ET RETROUVER L'ESTIME DE SOI

Depuis plusieurs années, l'équipe propose des ateliers et activités culturelles, ludiques, informatives, sportives ou sanitaires. Même si les thématiques sont diverses, ces activités ont toutes la même visée : vaincre l'isolement dont souffrent les résidents, leur redonner leur dignité et restaurer l'estime d'eux-mêmes. Certaines activités, comme le sport, font partie des obligations judiciaires des Personnes placées sous main de justice (PPSMJ).

En 2024, toujours en présence d'un référent, ont été organisés :

- le " Café causerie " quotidien, qui offre un moment de détente, de discussion et de convivialité autour d'un café et de petits gâteaux ;
- des matinées sportives, chaque mercredi au gymnase de la Veillère, pour pratiquer football, gym et handball ;
- des visites régulières à l'artothèque, permettant d'être en contact avec l'art et aussi d'emprunter des tableaux qui sont, pour un temps, accrochés aux murs du CHRS, une façon très positive pour eux de s'approprier un espace collectif ;
- des participations à des balades urbaines culturelles : " Parcours Street Art ", " Chroma " sur la cathédrale ;
- la célébration des anniversaires tout au long de l'année, moments de chaleur humaine pour rompre la solitude ;
- l'été, sorties à la mer, pique-niques, barbecues, buffets campagnards pour se retrouver ensemble dans une activité joyeuse ;
- pour Noël, un repas partagé préparé par les résidents et un concert donné par des musiciens de l'association Au cœur de l'Humain ;

# 235

PERSONNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNÉES SUR LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS DU CHRS ET DES LHSS\*

# 49%

DES PERSONNES HÉBERGÉES SORTANT DE PRISON OU ENCORE SOUS MAIN DE JUSTICE

# 55%

DES PERSONNES SORTIES AVAIENT UN LOGEMENT ADAPTÉ

\*Les LHSS sont des dispositifs de soins hébergés au CHRS les Augustins (voir p.32-33)

Pour assurer un suivi de soins et inviter aux bons gestes pour la santé :

- des ateliers de bien-être ont été organisés autour du soin du corps, de l'estime de soi et de la détente ;
- une fois par mois, un salon de coiffure itinérant s'installe au CHRS où une dizaine d'étudiants en formation au lycée de L'Acheuléen offrent une coupe de cheveux ou de barbe aux résidents ;
- des soins de pédicurie sont assurés par l'Equipe spécialisée de soins infirmiers précarité (ESSIP) et administrés dans le cabinet médical du CHRS pour les résidents qui en ont besoin ;
- des événements de sensibilisation sont organisés afin d'aborder de manière plus ludique et engageante la problématique des addictions au tabac et à l'alcool, pour inciter à une attitude préventive, en proposant par exemple :
  - un ciné-débat autour du film " Le Pari " durant le Mois sans tabac ;
  - des quiz accompagnés de la réalisation de cocktails sans alcool suivis d'une intervention thématique durant le Mois sans alcool.



## ACCUEIL DU PUBLIC JUSTICE

En 2024, la moitié des résidents du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) les Augustins étaient des Personnes placées sous main de justice (PPSMJ). Des personnes bénéficiant soit d'un aménagement de peine, soit sorties de prison sous mesures judiciaires.

Ainsi le CHRS a accueilli des personnes :

- en Détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE) ;
- en Placement à l'extérieur (PE) ;
- en Sursis avec mise à l'épreuve (SME) ;
- avec suivi socio-judiciaire post-détention.

Deux personnes ont également effectué leur Travail d'intérêt général (TIG) en journée au sein du CHRS.

Les sorties de prison s'accompagnent souvent d'obligations judiciaires (suivi socio-judiciaire, l'interdiction de paraître dans certains lieux ou encore l'obligation de travailler ou de se soigner). L'accompagnement dans le respect de ces obligations représente une opportunité pour la personne condamnée de terminer sa peine dans un cadre structurant, favorable à une réinsertion progressive et positive. Il permet également d'identifier et de lever les obstacles à une réinsertion réussie et durable. Les Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) jouent un rôle central dans ce processus, en orientant les personnes sortant de détention vers des structures telles que le CHRS les Augustins.



Après une longue incarcération suivie d'une mesure de Détention à domicile sous bracelet électronique (DDSE), Monsieur L. a été accueilli en Pension de famille en août 2021. La longue privation de liberté a engendré la manifestation de troubles psychiques. Lors de ses premiers moments au sein du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) les Augustins, il s'est isolé, avant de reprendre peu à peu confiance en lui grâce à l'accompagnement soutenu des professionnels du centre et le suivi psychologique mis en place dans le cadre de son injonction de soins.

Ainsi Monsieur L. a été en mesure de se saisir de son accompagnement et de mener des recherches pour un emploi en insertion. En faisant valoir son passé de mécanicien, il a pu rejoindre l'Atelier et chantier d'insertion (ACI) de mécanique automobile Auto Bleue de l'Îlot et signer un Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). Il a ainsi retrouvé, avec une grande satisfaction et fierté, un emploi dans le domaine qu'il souhaitait réintégrer. Par la suite, son projet de retourner dans sa région d'origine et se rapprocher de sa famille a été soutenu et accompagné par sa référente, en lien avec les partenaires sociaux et judiciaires en charge de son suivi.

# CHU LA PASSERELLE



**Le Centre d'hébergement d'urgence (CHU) la Passerelle, à Amiens, assure l'accueil de jour et l'hébergement d'urgence de personnes en très grande difficulté sociale, sans abri ou sans domicile fixe. Plus de 20 000 nuitées sont disponibles par an.**

En 2024, la Passerelle a accueilli 985 personnes, réparties ainsi sur ses différents dispositifs :

- 137 hommes seuls en Hébergement d'urgence (HU) stabilisé, dont 28 en lien avec la justice ;
- 445 hommes seuls en HU 115 puis en accueil de jour ;
- 231 personnes exclusivement en Halte de nuit (HN) ;
- 172 personnes exclusivement en accueil de jour, dont 87 femmes.

## L'HÉBERGEMENT D'URGENCE (HU) STABILISÉ

L'admission peut se faire par divers canaux : le 115, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels, les structures de soins, ou encore la Mission Locale ou France Travail. Chaque entrée est formalisée par la signature d'un contrat d'engagement réciproque de deux mois, renouvelable selon l'évolution du projet et des démarches visées (logement, soins, orientation,

etc.). Ce contrat encadre l'accompagnement, structure les attentes mutuelles et favorise l'implication des personnes, qui deviennent actrices de leur parcours. Ce dispositif leur permet aussi de retrouver des repères utiles pour la suite de leur insertion.

## LA HALTE DE NUIT (HN)

Pour la 8e année consécutive, la Halte de nuit (HN) a été maintenue grâce au soutien de l'État via la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS).

Ouverte chaque nuit du 1er novembre au 31 mars, elle offre un refuge à des personnes très marginalisées souvent réticentes à un hébergement d'urgence classique. Elle joue un rôle clé pour des structures comme le Samu social et l'Equipe mobile psychiatrique de prévention et accès aux soins (EMPPAS) dans l'accompagnement des profils complexes, et facilite une transition vers une prise en charge plus stable grâce au lien créé avec l'équipe de la Passerelle.

## L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour de la Passerelle est l'un des plus grands et importants lieux d'accueil sur le territoire d'Amiens. Il reçoit une grande diversité de profils : sortants de prison, personnes très marginalisées, jeunes majeurs sortants de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), migrants, patients sans solution d'hébergement à leur sortie d'hôpital, etc.

Les services et prestations proposés sont nombreux et adaptés aux besoins des personnes qui s'y présentent :

- accueil, écoute, soutien et orientation vers des structures partenaires ;
- service de repas chauds tous les jours ;
- accès à des installations sanitaires (toilettes, douches, lavabos) ;
- permanence médicale chaque vendredi ;
- service de bagagerie avec 34 casiers ;
- distribution de vêtements d'urgence ;
- accès à des machines à laver et un sèche-linge ;
- accompagnement pour l'ouverture des droits et prestations sociales, ainsi que pour l'hébergement ;
- possibilité de domiciliation postale ;
- espace de convivialité avec jeux de société, télévision et table de ping-pong ;
- espace de vie sociale avec des instances de parole pour favoriser le vivre-ensemble.

# 985

PERSONNES  
ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES

# 31 232

REPAS ONT ÉTÉ SERVIS

# 1 210

NUITÉES EN HALTE DE NUIT

## ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC JUSTICE

En proposant un accompagnement global, l'équipe prend en considération les fragilités liées au parcours de détention et mobilise divers leviers tels que l'emploi, la formation, le logement ou l'accès aux droits. Cet accompagnement favorise l'appropriation de son parcours et le respect de ses obligations judiciaires par la personne. Ainsi, une obligation de soins initialement perçue comme contraignante peut s'inscrire dans une démarche volontaire, grâce à un travail de sensibilisation adapté.

## DES PARTENARIATS VERTUEUX

### ● Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)

Le SPIP de la Somme est un partenaire essentiel dans l'accueil personnes ayant eu affaire à la justice. En 2024, 21 demandes issues de sorties " sèches " ont été étudiées, aboutissant à l'accueil de 7 personnes. Quand une personne détenue sait qu'elle sera hébergée et

accompagnée, elle peut anticiper sa sortie et se projeter positivement. La personne peut ainsi davantage s'investir dans son suivi.

### ● Convention Justice avec l'Action socio-éducative du champ judiciaire d'Amiens (ASECJA)

Le partenariat avec l'ASECJA d'Amiens, Association Yves Le Febvre (AYLF), se poursuit dans le cadre de la convention " Éviction d'un conjoint violent ". En 2024, cinq hommes ont ainsi été accueillis. Par ce biais, l'îlot contribue à la lutte contre les violences faites aux femmes.

### ● Liens avec les Conseillers pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP)

Si certaines personnes n'évoquent pas d'emblée leur suivi judiciaire, l'équipe de la Passerelle le découvre peu à peu, une fois la confiance installée. Les actions de l'équipe visent alors à : reprendre contact avec le service de probation, sensibiliser au respect des obligations judiciaires et soutenir les rendez-vous avec les CPIP.

“

**985**... Oui, c'est bien le nombre de personnes que l'équipe de la Passerelle a accompagnées au cours de l'année 2024.

Il n'est jamais recommandé de commencer une phrase par un chiffre. Pourtant, j'ose le faire en imaginant la réaction de quantité de professionnels du secteur : " Ah oui, quand même ! "

Et deux réflexions me viennent à l'esprit. Premièrement, oui, nous pouvons être fiers de nos actions, car nous avons largement rempli notre mission : bâtir une passerelle vers cette stabilité tant rêvée, mettre des personnes à l'abri en leur permettant de poser leurs valises pendant quelques semaines et de bénéficier de l'écoute attentive d'une équipe engagée. Deuxièmement, doit-on vraiment se réjouir de ces objectifs non seulement atteints, mais dépassés, ou bien prendre de plein fouet la réalité d'une précarisation croissante de la population ?

Nous sommes face à une vraie dichotomie....

D'une part, il y a ce constat : 985 individus en errance permanente, tentant de fuir leur propre personne, assourdis par un tumulte émotionnel, essouffés par leur combat pour la survie.

D'autre part, force est de constater que, malgré ce chiffre croissant, l'équipe de La Passerelle a encore réussi à offrir un mot, un regard bienveillant, un accueil inconditionnel et un accompagnement encourageant à chaque personne accueillie.

Comment font les équipes ? Ont-elles des solutions toutes faites ? On aimerait bien ! Cette phrase de Goethe nous fournit une partie de la réponse : " Parler est un besoin, écouter est un art. " Ce que confirme le témoignage d'une énième personne ayant transité par notre dispositif : " Merci de m'avoir écouté, ça fait du bien... "

Peut-être la simplicité est-elle l'une des clés de notre réussite... L'avenir nous le dira.

Zungir GOMBESSA, responsable du CHRS Thuillier et du CHU la Passerelle

# CHRS THUILLIER



Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Thuillier, à Amiens, **accueille et accompagne des femmes seules, des familles ainsi que des personnes isolées avec leurs enfants.** Il permet à certains de renouer les liens parentaux et d'exercer leur droit de garde dans le logement mis à disposition, en fonction des décisions de justice. Le centre est également spécialisé dans l'accompagnement des femmes placées sous main de justice.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENTS

Dans une perspective de réinsertion durable et réussie des personnes accompagnées, les équipes du CHRS s'attachent à reconstruire les quatre piliers fondamentaux de l'autonomie : l'accès au logement, à l'emploi, à la santé ainsi qu'à des relations sociales et familiales stabilisées et positives. Elles collaborent avec des bailleurs sociaux et privés, des centres de formation, des structures d'insertion professionnelle et des partenaires du secteur sanitaire. Un Conseiller en insertion professionnelle (CIP) de l'association renforce également l'accompagnement. Par ailleurs, une large palette d'activités est proposée pour soutenir les parcours de chaque personne.

# 222

PERSONNES PRÉSENTES SUR  
LE CHRS THUILLIER

# 77%

DES PERSONNES SORTIES AVAIENT  
UN LOGEMENT ADAPTÉ

# 4 240

NUITÉES EN DISPOSITIF  
D'URGENCE 115

## RETROUVER LE BIEN-ÊTRE : UN PAS IMPORTANT DANS UN PARCOURS DE RÉINSERTION

L'année 2024 a été marquée par une dynamique riche en sorties et ateliers menés par l'équipe du CHRS ou des bénévoles, favorisant les liens sociaux et familiaux, l'estime de soi et l'ouverture culturelle.

### ● Culture et spectacles

Les résidents ont pu assister à une sortie au théâtre en janvier puis au spectacle anniversaire d'Ozange au Cirque d'Amiens, découvrant ainsi ce lieu emblématique. Le lien avec le Festival international du film d'Amiens (FIFAM) s'est consolidé : certains résidents y ont été bénévoles et un groupe de résidentes et leurs enfants a assisté à une projection liée à la Journée des droits de l'enfant.

### ● Projets collectifs et environnement

Le composteur partagé, lancé avec l'association Les Recyclettes, a mobilisé plusieurs résidents autour du tri sélectif et de la gestion des déchets. Une formation, suivie d'un lancement convivial en juin, a posé les bases d'une démarche collective pérenne.

### ● Bien-être et estime de soi

Les ateliers socio-esthétiques, avec l'ESSIP, ont rencontré un franc succès, notamment auprès des femmes, leur apportant détente, valorisation de soi et mieux-être.

### ● Événement poétique

Le festival Le Rayon Vers a permis d'accueillir à nouveau Julien Bucci pour un " porte-à-porte poétique ". Cette initiative a offert aux résidents des instants d'évasion grâce à des poèmes personnalisés, centrés sur les besoins humains essentiels.

### ● Partenariat avec APRADIS

Des étudiantes en formation d'éducatrices spécialisées ont coconstruit un projet éducatif avec les résidentes, aboutissant à des ateliers cuisine et socio-esthétique. Cette collaboration a renforcé les liens entre étudiantes, professionnels et résidents.

### ● Fêtes de fin d'année

En décembre, des résidents ont découvert le marché de Noël d'Arras. Un spectacle de magie offert par l'association Cirqu'Onflex a rassemblé enfants et parents autour d'un moment féérique, suivi d'une distribution de cadeaux par le Père Noël en personne.

## UNE DYNAMIQUE PORTÉE PAR LES BÉNÉVOLES

Ces moments, qui renforcent l'inclusion et le bien-être des personnes accueillies, sont soutenus par l'engagement des bénévoles auprès des résidents. Ainsi, en 2024, ils étaient au nombre de cinq.

**Jacques**, retraité de l'enseignement professionnel et habitant du quartier, intervient depuis 2023. Il anime des ateliers d'alphabétisation trois fois par semaine. À l'écoute et disponible, il a notamment soutenu une famille péruvienne composée de deux parents et de leurs enfants adolescents. Grâce à son aide, cette famille a progressé dans l'apprentissage du français. Il est resté impliqué jusqu'à son départ, les accompagnant même dans la signature du bail et l'eménagement.

**Fabienne**, enseignante de formation, anime chaque mercredi deux séances de soutien scolaire auprès d'enfants du CHRS scolarisés en primaire.

Après le départ du plus jeune, celui de 9 ans a pris plaisir à venir chaque mercredi, le cartable au dos, pour la rencontrer, revoir avec elle ses leçons, obtenir des explications supplémentaires, faire ses devoirs, lire à haute voix ou revoir les bases si nécessaire. Ces séances ont renforcé sa confiance, ses acquis et lui ont offert un cadre propice à la concentration.

**Maximilien**, accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) de formation, a apporté un soutien ponctuel mais régulier à une collégienne résidant au CHRS pour la révision du brevet, ce qui lui a permis de mieux se préparer aux épreuves.

**Suzannah et Melih**, étudiants en psychologie, proposent chaque samedi un atelier d'initiation à l'informatique suivi d'un moment de création artistique. Ce dernier, destiné aux adultes comme aux enfants, est un joyeux moment en famille. Les participants repartent avec leur création : qui un tableau de peinture à l'aquarelle, qui des photophores, qui des sculptures en argile, etc.

## L'HÉBERGEMENT D'URGENCE 115

L'établissement dispose de 12 places d'hébergement d'urgence, réservées aux femmes seules orientées par le 115. L'accueil, immédiat, se fait en colocation de 2 à 4 personnes dans des logements meublés dotés de cuisines et sanitaires. Des kits d'hygiène et des kits alimentaires sont fournis aux femmes sans ressources. Un petit déjeuner et un plateau-repas le soir leur sont également proposés.

Nombre de femmes accueillies sur ce dispositif ont été l'objet de violences et ont besoin d'une mise à l'abri adaptée, des jeunes femmes en rupture avec leur milieu familial, des personnes demandeuses d'asile en attente de places en Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), des femmes n'ayant aucune possibilité d'être régularisées et des femmes souffrant d'addictions ou rencontrant des difficultés psychologiques ou psychiatriques.

Sur ce dispositif d'urgence, l'accompagnement est assuré par les professionnels du 115 mais, l'équipe du CHRS Thuillier réalise un entretien à l'arrivée pour faire un état des lieux de la situation et proposer une orientation si nécessaire.

**En 2024, 175 femmes ont été accueillies sur ce dispositif d'urgence.**

“

Je suis sortie de détention en fin d'année pour rejoindre le CHRS Thuillier à Amiens. Des éducateurs de l'Îlot sont venus me rencontrer au parloir. J'ai rapidement reçu une réponse favorable et tout s'est enchaîné très vite. Ma référente m'a accueillie et m'a remis la clé de mon studio qui pour moi, est magnifique, propre et fonctionnel. En 8 ans d'incarcération, c'était la douche collective et une cellule de 7 m<sup>2</sup>. Depuis mon arrivée, je me suis beaucoup investie dans mes démarches administratives et dans les activités proposées. Il y a eu les élections du Conseil de vie sociale (CVS). J'ai été élue avec 22 voix et je suis présidente adjointe. C'est un sacré engagement et un gros investissement. Je prends mon rôle très à cœur, et je suis fière de moi. J'espère quitter le CHRS en étant mieux dans ma peau et prête à affronter l'avenir.

Madame G.  
en Placement extérieur  
au CHRS Thuillier



# CHRS VAL-DE-MARNE



Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Val-de-Marne accueille et accompagne dans leurs démarches de réinsertion des femmes seules et des couples ou des femmes avec un enfant de plus de trois ans, en situation de rupture sociale, familiale et/ou professionnelle. **Une priorité est donnée à l'accueil de femmes placées sous main de justice, lorsqu'elles sont orientées vers le centre.**

En 2024, la majorité des parcours ont abouti à des sorties positives. Ainsi, 47 % ont accédé à un logement autonome et 27 % à un logement intermédiaire (logement social, Solibail). Concernant l'emploi, 50 % étaient en poste (CDI ou CDD de plus de 6 mois) et 25 % suivaient une formation diplômante. L'accompagnement en matière de liens sociaux et de santé a également été soutenu.

## CRÉER DU LIEN ET RENFORCER L'ESTIME DE SOI

La restauration de l'estime de soi des résidents, ainsi que leur aptitude à établir des liens sociaux et familiaux positifs, se construisent au travers d'activités

culturelles, sportives et ludiques. Pour favoriser ce processus l'équipe du CHRS, bénévoles et partenaires joignent leurs compétences afin de proposer des ateliers, des sorties et des moments conviviaux.

### Ainsi l'équipe socio-éducative a organisé :

- deux fois par mois, un atelier de Zumba et de gymnastique douce ;
- chaque mercredi soir, un atelier jeux de société ;
- une fois par mois, la projection d'un dessin animé est programmée le mercredi après-midi pour les enfants en présence de leur mère ;
- un goûter d'anniversaire pour chaque enfant est organisé, avec l'accord de la mère ;
- un vestiaire solidaire a été proposé en interne à destination des résidentes ;
- pour Noël, fête, décoration de sapin, distribution de cadeaux (jouets éducatifs pour les enfants et produits cosmétiques pour les adultes) afin que ce moment soit joyeux pour tous ;
- le projet du potager, conçu pour sensibiliser à l'écologie, faire découvrir les fruits, herbes aromatiques et légumes aux enfants, retrouver l'importance du bien manger et du plaisir de cuisiner ensemble tout en goûtant des plats propres aux diverses cultures des résidentes.

### Les bénévoles, attentifs au bien-être des résidentes, ont ainsi proposé :

- des ateliers individuels de cours de français ;
- du soutien scolaire et de l'aide aux devoirs ponctuels aux enfants accueillis avec leur mère ;
- un atelier collectif de Yoga bimensuel ainsi que des séances individuelles orientées selon les besoins ;
- des ateliers numériques pour faciliter l'accès aux plateformes France Travail, CAF, CPAM, etc.

### Des partenariats extérieurs ont permis aux équipes d'organiser différentes actions :

- plusieurs ateliers de sensibilisation à la santé gynécologique, aux méthodes de contraception et à la prévention des Infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH en partenariat avec la maison de la prévention de Fontenay-sous-Bois ;
- un atelier socio-esthétique animé par une esthéticienne et financé par l'ONG Humanity Diaspo ;
- une représentation de la pièce " La révolte d'Epictète " par la compagnie de théâtre des Marlins et sept ateliers de théâtre pour initier les résidents aux arts de la scène.

# 100%

DES PERSONNES SORTIES AVAIENT UN LOGEMENT AUTONOME

# 73%

DES PERSONNES SORTIES ÉTAIENT EN EMPLOI OU EN FORMATION

# 35

ANS

ÂGE MOYEN DES PERSONNES MAJEURES RÉSIDANT AU CHRS



Cofinancé par  
l'Union européenne

## DES RÉSIDENTES, IMPACTÉES PAR LEUR PARCOURS DE VIE

Un certain nombre de résidentes du CHRS, du fait de parcours de vie difficiles, ont été exposées à des violences de toutes sortes (physiques, sexuelles, psychologiques, etc.), qui laissent des traces bien souvent insidieuses. Si "seulement" 25 % des personnes accueillies déclaraient des problèmes de santé à leur arrivée, les troubles du stress post-traumatique consécutifs apparaissent généralement quelque temps après l'installation au CHRS. Ils se traduisent par une souffrance morale et des complications physiques qui altèrent profondément la vie personnelle, sociale et professionnelle. Ce qui impacte négativement leur parcours d'insertion.

Pour lever ce frein les équipes du CHRS ont noué de nombreux partenariats avec des structures de soins adaptées aux différentes pathologies et mis en place des protocoles pertinents :

- des réunions mensuelles avec l'Équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) de l'hôpital des Murets

pour les problèmes psychiatriques afin d'aider l'équipe à orienter les résidents vers les services adaptés, et effectuer ponctuellement des consultations et des évaluations ;

- la visite bimensuelle d'une psychothérapeute pour le suivi d'une résidente ;
- des liens avec des Centres médico-psychologiques pour assurer le suivi des résidentes qui en ont besoin ;
- la mise en place de la PASS Psy pour éviter une rupture de traitement ;
- des partenariats avec des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) et Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), pour les résidentes souffrant d'addictions.

La santé, physique et mentale, a une forte incidence sur la durée du séjour. Des rechutes ou des périodes d'aggravement des symptômes peuvent perturber, voire interrompre, les démarches d'insertion. Les personnes dont la durée de séjour est la plus longue au sein de l'établissement sont aussi celles dont la santé est la plus fragile.

## L'ACCUEIL DE RÉSIDENTES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE

Le CHRS Val-de-Marne est conventionné par la Direction Interrégionale des Services pénitentiaires pour accueillir des personnes en aménagement de peine, notamment en Placement extérieur (PE) ou en Détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE). Un accord avec la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) du Val-de-Marne prévoit que cinq places soient directement gérées avec les Services pénitentiaires d'insertion et de probation d'Île-de-France, afin d'accueillir des femmes isolées relevant de ces dispositifs.

Depuis janvier 2023, le Juge de l'application des peines (JAP) se doit d'examiner automatiquement et systématiquement la situation de toute personne détenue répondant aux critères suivants : exécution de la peine aux deux tiers d'une peine de prison de moins de cinq ans, présence de garanties de réinsertion et absence de récidive. C'est ce qu'on appelle la libération sous contrainte. Cela implique de trouver des solutions d'accueil au sein de structures conventionnées par la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP), telles que l'Îlot.

Dans ce cadre, quatre résidentes ont ainsi effectué leur aménagement de peine en PE à la suite d'une orientation directe par les Services pénitentiaires en insertion et de probation (SPIP) de Réau et de Fresnes, tandis qu'une cinquième exécutait une peine de huit mois en DDSE.



Mon Conseiller pénitentiaire en insertion et de probation (CPIP) m'a proposé de faire une peine de Détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE) au CHRS Val-de-Marne. Sinon c'était la semi-liberté ou la prison ferme. J'ai rencontré ma référente lors de mon rendez-vous de préadmission. J'ai besoin d'être cadrée, d'avoir un appui administratif et des conseils pour avancer. Elle me rappelle aussi mes obligations judiciaires. Elle m'a beaucoup aidée pour ma situation administrative. Elle m'a mise en contact avec France Travail, la Mission Locale, des jobs dating, ... Elle m'a aussi appris à faire un CV. Lors d'un job dating, j'ai même décroché un CDD ! Le bracelet électronique ne m'a pas posé de problème. Quand je suis arrivée à l'Îlot j'étais perdue. J'étais vraiment contente d'avoir ce cadre, ce suivi, cette possibilité de me projeter. Toute seule je n'y serai pas arrivée. Le jour où je partirai du CHRS ça me fera bizarre. C'est un peu mon cocon ici.

Sabrina, DDSE  
au sein du CHRS  
Val-de-Marne



“

J'ai toujours été attiré par le social. Jeune, je réglais les conflits, j'aidais les gens en difficultés. J'ai toujours aimé ce rôle de conciliateur. Et de fil en aiguille, je suis arrivé à l'Îlot. Je connaissais le milieu carcéral car j'ai vu des gens de cité partir en détention. Intégrer l'Atelier et chantier d'insertion (ACI) de Beauvais ça correspondait à mon envie d'aider les autres.

Pour moi le public carcéral est un vrai challenge. Je viens des quartiers et je crois à la deuxième chance. Pour beaucoup ce sont des accidents de vie et je suis convaincu par la possibilité de réinsertion. Leur permettre de se former et les aider à trouver un emploi à leur sortie, c'est favoriser leur réinsertion. Pour les personnes détenues, l'atelier fait un grand changement. Par exemple, Emmanuel\* restait enfermé dans sa cellule dans le noir sous cachets anti-dépresseurs. Depuis qu'il vient à l'atelier plus besoin de cachets et il s'est remis à socialiser. L'atelier permet d'échanger, de sortir du repli sur soi. Il y a un gros travail pour les remotiver, leur faire reprendre goût à la vie et les aider à bâtir un projet. Même s'ils ne sont pas tous excusables, ils méritent de se réinsérer.

Être encadrant de public justice cela exige leur respect, tout en étant très proche pour pouvoir créer une dynamique de groupe. Le respect est mutuel, moi aussi je les respecte. Il faut les motiver par un lien bienveillant, être à leur écoute, nouer un lien de confiance tout en leur faisant effectuer leur travail correctement. Voir leur progression dans leur attitude et dans leur investissement dans leur activité, c'est gratifiant.



**Grâce à l'atelier, je peux passer 7h en dehors de ma cellule. Cela me permet de cantiner et de participer à ma dette vis-à-vis de la partie civile.\***



\*Emmanuel, Atelier et chantier d'insertion Valor'Îlot

**L'emploi constitue un pilier essentiel de la réinsertion. Il conditionne l'accès et le maintien dans un logement autonome, facilite la reconstruction des liens sociaux et familiaux, redonne un rythme de vie structurant et permet de retrouver une place dans la société. À l'inverse, l'absence d'emploi augmente fortement le risque de récidive.**

## **LA PRISON, UN ÉLÉMENT DE RUPTURE DANS LE PARCOURS PROFESSIONNEL**

Selon des données publiées par la direction de l'administration pénitentiaire, 64 % des personnes détenues en France ont un niveau collège ou inférieur, 10,9 % sont en situation d'illettrisme et moins de 30 % ont pu exercer une activité rémunérée en détention. Forte de ce constat, l'association a mis en place à l'arrivée de chaque personne accompagnée, une évaluation des savoirs de base (lecture, écriture en langue française, mathématiques, utilisation du numérique, etc.) : la personne se voit ainsi proposer des solutions de remise à niveau lorsque nécessaire. Sans cette remise à niveau – particulièrement indispensable pour réduire le taux d'illectronisme chez nos bénéficiaires – il leur est bien souvent très difficile de se lancer dans une recherche d'emploi.

## **UN PROJET POUR CHACUN**

Sur le plan professionnel, l'Îlot propose plusieurs dispositifs adaptés aux besoins, compétences et aspirations de chaque personne accompagnée :

- **des chantiers d'insertion**, pour apprendre un métier tout en travaillant (restauration, mécanique, carrosserie, codage, maraîchage, recyclage textile), grâce au compagnonnage prodigué par un encadrant technique spécialisé dans l'accompagnement de personnes très éloignées de l'emploi ;
- **des ateliers qualification-insertion**, permettant d'obtenir en neuf mois de formation qualifiante un diplôme d'employé polyvalent de restauration ;
- **des dispositifs de préparation à l'entrée ou au retour sur le marché du travail**, offrant un accompagnement personnalisé, assurés par des conseillers en insertion professionnelle ou des chargés de mission emploi ;
- **des TIG pédagogiques** dont l'objectif est la réinsertion professionnelle et sociale des personnes sous main de justice.

## **LES TIG PÉDAGOGIQUES**

Le Travail d'intérêt général (TIG) est une mesure pénale, alternative à l'incarcération. La personne condamnée doit s'acquitter d'heures de travail non rémunéré au sein d'une structure à but non lucratif.

Afin de transformer cette peine en outil de réinsertion sociale et professionnelle, l'Îlot a conçu le parcours TIG pédagogique, où la personne condamnée consacre les heures de son TIG à une remobilisation vers l'emploi. Ce dispositif permet de travailler sur le projet professionnel de chaque personne, ainsi que sur son insertion dans le monde du travail. Être en emploi est un facteur essentiel pour éviter que la personne condamnée récidive.

Initié en 2023, ce dispositif a pris son plein essor en 2024. En plus des sessions déjà mises en œuvre en Seine-Saint-Denis, à Paris et dans le Var, de nouvelles se sont ouvertes dans le Val-de-Marne, la Seine-et-Marne, les Hauts-de-Seine et la Somme.

En Île-de-France, le parcours TIG pédagogique se compose :

- d'un module collectif de quatre jours, qui aborde la définition d'un projet professionnel adapté aux compétences et aspirations de chacun, l'identification des acquis, la découverte des codes de l'entreprise et des techniques de recherche d'emploi ;
- de deux heures d'entretien individuel ;
- d'une ou plusieurs immersions dans des structures d'accueil validées par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) ;
- d'un accompagnement volontaire, pouvant aller jusqu'à six mois.

Grâce à la mobilisation des Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) et des Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP), en 2024, **près de quatre fois plus de personnes qu'en 2023 ont été orientées vers des TIG pédagogiques en Île-de-France.**

Ce parcours permet l'acquisition de nouvelles compétences, mais aussi la découverte de métiers dits " en tension ", grâce à une meilleure connaissance du marché du travail. Les modules, conçus par notre organisme de formation interne, s'appuient sur une solide connaissance du public justice. L'approche pédagogique, incluant des activités variées et parfois ludiques, favorise l'engagement des participants.



**Je me sens bien et intégré parce que les encadrants sont toujours présents, respectueux et prennent le temps d'expliquer clairement.\***



\*Alain, Atelier et chantier d'insertion Auto Bleue

### ATELIERS QUALIFICATION-INSERTION

Île-de-France  
Hauts-de-France



Titre professionnel d'employé polyvalent en restauration

Pendant  mois

### ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

Île-de-France  
Hauts-de-France



Informatique



Textile



Restauration



Mécanique



Maraîchage

Pendant  mois

### PROGRAMMES DE RETOUR VERS L'EMPLOI

Île-de-France  
Hauts-de-France, Var



Accompagnement socioprofessionnel

Pendant  mois

### EN 2024

34 salariés en insertion

41 % des personnes sorties avaient un emploi ou une formation

Âge moyen : 40 ans

35 % sous main de justice

111 salariés en insertion

41 % des personnes sorties avaient un emploi ou une formation

Âge moyen : 39 ans

46 % sous main de justice

472 personnes accompagnées

24 % des personnes sorties avaient un emploi ou une formation

Âge moyen : 38 ans

67 % sous main de justice



Cofinancé par l'Union européenne

L'ensemble des dispositifs de retour à l'emploi, y compris les TIG pédagogiques, a bénéficié du soutien de l'Union européenne.

Les Ateliers de l'Îlot emploient, forment et accompagnent vers la reprise d'une activité professionnelle des personnes sous main de justice ou confrontées au chômage de longue durée. Fragilisées mais volontaires, ces personnes sont encadrées par des professionnels chevronnés qui les initient à un métier et les soutiennent dans leurs démarches pour accéder à un emploi.



## AUTO BLEUE À AMIENS

À Montières, l'atelier mécanique dispose également d'un atelier carrosserie. Cet Atelier et chantier d'insertion (ACI) qui a connu un début très positif s'est rapidement créé une solide réputation de sérieux et de qualité. Des passionnés de voitures font désormais appel à cette équipe pour des réparations, voire même des restaurations complètes.

En 2024, l'Auto Bleue a accompagné onze agents polyvalents en mécanique, cinq agents de nettoyage de véhicules et trois aides carrossiers.

“

**Vous m'avez donné une chance. Tous les matins, je me lève parce que je viens ici [Etap'Web]. Pendant neuf ans, [en prison] je suis resté au lit tous les matins, et j'avais pas envie de bouger. Là, j'ai envie de me lever. Je me lasse vite, mais là, je suis content de venir, j'aime ce que je fais, et c'est ça qui me permet de tenir, de me lever. Depuis huit mois, j'ai appris plein de choses, et j'ai envie de continuer. Merci à vous de m'avoir donné une chance.**

**Monsieur J.  
Atelier et chantier d'insertion Etap'Web**



## AGR'ÎLOT DANS LA SOMME

Agr'Îlot forme aux différents métiers du maraîchage, un secteur porteur. Les salariés en insertion bénéficient d'un accompagnement adapté leur permettant de gagner en autonomie et de s'ajuster aux exigences du travail agricole. Certains accèdent à un certificat de qualification professionnelle (machinisme agricole, métiers de la logistique), d'autres acquièrent des compétences essentielles d'ouvrier agricole-maraîcher. Une expérience en endiverie est un véritable atout sur leur CV, témoignant de leur motivation de retrouver un emploi.



## ETAP'WEB À AUBERVILLIERS

Etap'Web a accueilli en 2024 seize personnes pour une durée de 8 mois, renouvelable jusqu'à 24 mois, sur une base hebdomadaire de 26 heures. Après l'acquisition des bases, les participants réalisent des prestations pour les clients (entreprises, associations et institutions) : création, refonte ou maintenance de sites Web (vitrines, e-commerce, etc.). Ils ont également travaillé sur des ajouts ou modifications sur des sites existants et aussi réalisé une prestation en interne avec la création du site internet [etapweb.fr](http://etapweb.fr).

En 2024, les participants accompagnés par leur encadrant technique ont :

- conçu pour ILC France - plateforme dédiée à l'apprentissage des langues - un site web intuitif et fonctionnel pour optimiser l'expérience des apprenants ;
- accompagné l'Université de Grenoble dans la conception du site de l'Observatoire des disparités dans la justice pénale, un projet visant à analyser et mettre en lumière les inégalités dans le traitement judiciaire ;
- créé le site vitrine "Métal en Soi", de l'artiste Pierre-Etienne MARY ;
- apporté des modifications et des améliorations sur le site de "Fée du Spa" ;
- développé une plateforme pour l'Agence du développement durable et d'urbanisme de Martinique (ADDUAM) adaptée à leurs besoins, facilitant la diffusion

de leurs actions et projets en faveur d'un aménagement durable du territoire.

Deux salariés ont validé leur diplôme du Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) de développement Web, niveau 1 sur le FrontEnd, dont un avec les félicitations. Désormais, leur objectif est de pouvoir passer au niveau 2, le BackEnd.



## L'ÎLOT GOURMAND À AMIENS

À la fois cuisine centrale et self, l'Îlot Gourmand offre deux dispositifs d'accompagnement dans un même: il accueille à la fois des personnes salariées en Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) qui sont en Atelier et chantier d'insertion (ACI) et les personnes qui sont en Atelier qualification-insertion (AQI) (à découvrir p. 30). Ces chantiers permettent de s'initier de façon sensiblement différente à tous les postes que peuvent occuper les agents polyvalents de restauration.



“

Ça donne tous les contacts pour faire les démarches en amont de la sortie et donc ça nous évite de perdre du temps une fois dehors. Et si on arrive à avoir un projet professionnel qui nous attend à l'extérieur cela peut permettre de sortir plus tôt sous bracelet électronique. C'est un bon coup de pouce. A ma sortie j'ai la chance d'avoir une famille et un logement qui m'attendent. Donc la vraie question ce sera le travail. Le casier judiciaire va me fermer quelques portes. Heureusement l'Îlot va me suivre pendant encore deux ans.

Emmanuel, participant Valor'Îlot



## VALOR'ÎLOT

En 2023, l'Îlot a remporté un appel à projets concernant la création d'un Atelier et chantier d'insertion en milieu carcéral, avec un projet de valorisation et recyclage d'articles textiles, implanté dans le Centre pénitentiaire de Beauvais. En novembre 2024, un bilan de la première année d'implantation s'est tenu en présence de la DREETS, de la DDETS 60 et de plusieurs partenaires de l'insertion professionnelle (France Travail, Mission Locale et PPAIP).

La directrice interrégionale des services pénitentiaires de Lille et la directrice de cabinet de la préfète de l'Oise ont ouvert cette rencontre en soulignant l'importance de l'insertion par l'activité économique dans le parcours de réinsertion des personnes placées sous main de justice. Pour les détenus ayant intégré cet atelier, il s'agit d'une véritable opportunité : percevoir un salaire, rompre avec l'isolement de l'encellulement, acquérir de nouvelles compétences et bénéficier d'un accompagnement socio-éducatif efficace. Sur les cinq personnes détenues ayant quitté Valor'Îlot, quatre sont aujourd'hui en emploi.



41%

des personnes ayant quitté les ateliers et chantiers d'insertion, ont trouvé soit un emploi soit une formation

Les Ateliers qualification-insertion (AQI) ont un statut d'Atelier et chantier d'insertion (ACI), et sont reconnus par les pouvoirs publics comme des structures de l'Insertion par l'activité économique (IAE). Ils permettent l'obtention d'un titre professionnel reconnu par l'État, véritable sésame pour pouvoir intégrer le monde du travail.

## EN ÎLE-DE-FRANCE

Depuis plus de quinze ans, à Paris et à Aubervilliers, l'Îlot prépare au titre professionnel d'employé polyvalent en restauration des personnes éloignées de l'emploi. Sur une durée de neuf mois, l'apprentissage se divise en trois types de temps distincts : des périodes à l'Îlot, des sessions au centre de formation AFCEI et des immersions en entreprise. Chaque semaine suit un rythme spécifique. L'accent est mis sur l'apprentissage pratique du métier, mais l'accompagnement est global afin de favoriser une réinsertion durable.

Lors des périodes de regroupement à l'Îlot, différents partenaires - associations, organismes de formation, mais aussi des bénévoles - animent des ateliers sur diverses thématiques, en alternance avec les Conseillers en insertion professionnelle (CIP) de l'association.

Quelques thématiques d'ateliers : la communication verbale et non verbale, les codes de l'entreprise, la gestion du budget, les remises à niveau en français et en

mathématiques, les ateliers informatiques, une intervention de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) pour connaître ses droits et ses devoirs, des interventions de France Travail, une ou plusieurs présentations du métier par un professionnel de la restauration collective, une ou plusieurs sorties culturelles ou de loisirs pour renforcer la cohésion.

En 2024, deux sessions se sont déroulées l'une à Paris de mars à novembre, et l'autre à Aubervilliers d'avril à janvier 2025. En raison de réincarcérations, de longs arrêts maladie et d'une embauche avant la fin du parcours, seuls six participants du groupe parisien se sont présentés à l'examen, mais 100 % d'entre eux l'ont obtenu. Pour le groupe d'Aubervilliers, sur neuf participants ayant passé l'examen, tous l'ont réussi, dont deux avec les félicitations du jury.



# 82%

DES PERSONNES INSCRITES AUX AQI 93 SONT ALLÉES JUSQU'À L'EXAMEN

# 64%

DES PERSONNES INSCRITES AUX AQI 75 SONT ALLÉES JUSQU'À L'EXAMEN

# 100%

D'ENTRE ELLES ONT OBTENU LEUR DIPLOME

## DANS LA SOMME

Dans la Somme, un Atelier qualification-insertion (AQI) est organisé au sein de l'Îlot Gourmand, selon un dispositif spécifique. Chaque année, entre douze et quatorze demandeurs d'emploi, éligibles au secteur de l'insertion par l'activité économique, préparent dans le cadre d'un parcours de qualification complet, le titre professionnel d'employé polyvalent de restauration délivré par le ministère de l'Emploi. Un Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de huit mois associe, à une participation à la production au sein de la cuisine centrale, une formation théorique et pratique de 300 heures, dispensée par l'AFEC, organisme de formation. Les participants bénéficient également d'un

accompagnement socioprofessionnel renforcé, destiné à lever les freins à l'emploi, favoriser le développement de l'autonomie, l'ouverture culturelle et l'inclusion citoyenne.

Le métier d'employé polyvalent en restauration offre de réels débouchés, essentiellement dans les entreprises de la restauration collective, réparties en trois grands secteurs d'intervention : la santé (hôpitaux, cliniques, EHPAD, ...), le scolaire et les entreprises. Il permet également des passerelles vers le secteur de la restauration traditionnelle.

## L'ANTENNE DE L'ÎLOT DANS LE VAR

L'antenne du Var est initialement dédiée à la réinsertion professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi, avec une **attention particulière portée aux personnes ayant connu la prison ou placées sous main de justice (PPSMJ)**.

Année charnière, 2024 marque une évolution majeure pour l'antenne : en plus de sa mission première d'accompagnement renforcé vers l'emploi – à travers les programmes " En route vers l'emploi en PACA " et les TIG pédagogiques – elle élargit désormais son action à l'accompagnement des femmes en sortie de prostitution ainsi qu'à l'hébergement de familles en grande précarité.

L'année 2024 confirme la hausse significative du nombre de personnes accompagnées, amorcée il y a un an : 154 personnes suivies en 2024, contre 118 en 2023, et 49 en 2022, soit un triplement en deux ans.

### FOCUS : ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES EN PARCOURS DE SORTIE DE PROSTITUTION

Créé par la loi du 13 avril 2016, le Parcours de sortie de la prostitution (PSP) vise l'insertion sociale et professionnelle des personnes souhaitant quitter la prostitution, dans le cadre de l'engagement de la France pour l'abolition de cette pratique.

L'entrée dans le Parcours de sortie de la prostitution fait l'objet d'une autorisation délivrée par le préfet. Ce parcours est élaboré et mis en œuvre avec l'accord du bénéficiaire par une association agréée. L'association Autre Regard est habilitée à accompagner les femmes en Parcours de sortie de prostitution sur le volet administratif, rédactionnel, tandis que l'Îlot, via la Conseillère en insertion professionnelle (CIP), prend en charge le volet professionnel.

Le PSP est prévu pour une durée de six mois, renouvelable, dans la limite de 24 mois. Les personnes engagées dans ce parcours peuvent bénéficier :

- d'un accompagnement individualisé vers la sortie de la prostitution et l'insertion sociale et professionnelle par une association agréée ;
- d'un logement ;
- d'une autorisation provisoire de séjour d'une durée initiale de 6 mois ;
- du versement de l'aide financière à l'insertion sociale.

Pour cette première année de partenariat sur la question du Parcours de sortie de la prostitution

avec Autres Regards et le Mouvement du Nid - autre association de soutien des personnes prostituées contre le système prostitueur - l'antenne de l'Îlot dans le Var a co-accompagné neuf femmes.

### UNE OUVERTURE VERS LE LOGEMENT

En 2024, grâce au partenariat avec le Fonds de dotation FORTIL (propriétaire de logements) et au soutien de la Fondation Vinci pour la Cité, l'antenne de l'Îlot dans le Var a lancé un programme de logement dédié à des familles en situation de précarité. L'objectif est de mettre à l'abri neuf familles de deux à trois personnes, dont au moins un enfant de moins de quatre ans. Ces familles, suivies par le conseil départemental via les Unités territoriales sociales (UTS), étaient auparavant logées à l'hôtel.

Dans le cadre de cette action, les familles sont relogées de manière transitoire dans des studios d'environ 25 m<sup>2</sup>, loués et gérés par l'Îlot pour leur bénéficiaire. Un accompagnement socioprofessionnel est assuré par l'association En Chemin.

Au 31 décembre 2024, neuf femmes et treize enfants étaient hébergés dans le quartier de Saint-Jean du Var.

Un événement marquant : un bébé est même né le jour de Noël dans l'une des familles !



La majorité des personnes accompagnées par l'Îlot, qu'il s'agisse de personnes sortant de prison, sous main de justice ou en grande précarité, ont un besoin essentiel d'accès aux soins. **Absence de suivi médical, problèmes somatiques, fragilité psychologique, addictions, passé traumatique, autant de difficultés de parcours, souvent aggravées par la vie d'errance et l'incarcération, nécessitant un accès à des soins adaptés et continus.**

Pour répondre à ces besoins, en plus de nombreux partenariats - l'Îlot dispose de deux dispositifs de Lits halte soins santé (LHSS) : l'un qualifié de " résidentiel ", l'autre de " mobile ", puisqu'il va au-devant de personnes en situation de précarité nécessitant des soins médicaux. Ces deux dispositifs sont hébergés au CHRS les Augustins.

## LES DISPOSITIFS LITS HALTE SOINS SANTÉ (LHSS)

### LE DISPOSITIF LHSS RÉSIDENTIEL

Ce dispositif permet d'accueillir des personnes sans abri, afin qu'elles puissent recevoir des soins, similaires à ceux administrés à domicile. Il répond au besoin de suivi médical pour des personnes sans toit, dont l'état de santé n'est pas compatible avec une vie à la rue, mais qui ne justifient pas une hospitalisation.

Le LHSS résidentiel est aussi dédié aux besoins de certaines personnes sortant de prison, lorsque celles-ci ont entamé des soins en détention nécessitant une continuité à leur sortie.

C'est également l'occasion d'utiliser ce temps de soins pour proposer à la personne de sortir de l'instabilité et de l'errance dans lesquelles elle se trouve. Un assistant de service social est donc associé au dispositif pour que cette période de prise en charge soit aussi une opportunité de travailler sur une solution d'hébergement stable et adapté.

### LE DISPOSITIF LHSS MOBILE

Mis en place à la demande de l'Agence régionale de santé (ARS) en 2023, le dispositif LHSS mobile intervient directement auprès des personnes en grande précarité ayant renoncé aux soins. Il propose un accompagnement médico-social et psychologique là où vivent ces personnes : dans la rue, les squats, les foyers, etc.

En 2024, pour sa deuxième année d'activité, le dispositif est bien identifié sur le territoire de la Somme : **140 personnes ont été accompagnées.**



Au carrefour du sanitaire et du social, les dispositifs LHSS résidentiel et mobile offrent aux personnes accompagnées la possibilité de prendre contact avec les structures sanitaires, sociales et médico-sociales, et de s'engager (ou se réengager) dans une démarche globale de prise en charge de leur santé et de leur bien-être. La question de l'hébergement ou du logement constitue un élément prioritaire de l'accompagnement social mis en place.

## PROTECTION JURIDIQUE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Il est important de se pencher sur la question de la protection juridique des personnes lors de leur prise en charge par le dispositif de Lits halte soins santé résidentiel.

Certaines d'entre elles, sont très vulnérables en raison de problèmes de santé, de troubles psychiques, ou de situations sociales compliquées. Elles peuvent de ce fait rencontrer des difficultés à prendre seules des décisions ou même agir pour leur propre bien.

Le temps de l'accueil en LHSS résidentiel offre l'opportunité d'évaluer de manière approfondie la capacité des personnes à faire ces choix. Cela implique de travailler en étroite collaboration avec les personnes chargées de leur protection juridique, telles que les tuteurs ou curateurs, désignés pour les aider à gérer leurs affaires lorsque celles-ci ne peuvent pas le faire seules.

Ainsi, sur l'ensemble des personnes accueillies en 2024 : une personne bénéficiait d'une mesure de protection à son entrée, trois dossiers de mise sous tutelle ou curatelle étaient en cours lors de l'admission, et quatre demandes ont été initiées pendant le séjour.

**En 2024, le dispositif LHSS mobile est bien identifié sur le territoire de la Somme : 140 personnes ont été accompagnées.**



“

Âgée de 68 ans, Madame C. a été accueillie dans le dispositif LHSS résidentiel pour stabiliser un diabète insulino-dépendant. À cette occasion, l'équipe de soignants a également réalisé les bilans médicaux nécessaires en lien avec sa pathologie, notamment en ophtalmologie, cardiologie et néphrologie.

Mère de quatre enfants Madame C. n'a malheureusement pas été en contact avec eux durant son séjour. Elle n'a pas souhaité s'étendre sur les raisons de cet éloignement. En revanche, elle a pu maintenir un lien affectif fort avec sa mère, grâce à des échanges réguliers qui lui ont apporté un certain réconfort.

Madame C. a connu deux mariages. À la suite du décès de son second époux, elle a dû quitter son domicile. Elle a été temporairement hébergée par l'un de ses fils, dans un camping. Ce contexte de vie s'est avéré difficile, marqué par des tensions grandissantes, notamment liées à des prêts d'argent qu'elle évoque.

Après un nouvel épisode d'hospitalisation, son fils aîné n'a pas souhaité la reprendre chez lui. Madame C. a alors dû faire appel au 115, avant d'être orientée vers le dispositif Lits halte soins santé résidentiel par l'équipe

du LHSS mobile.

Pendant toute la durée de son accompagnement, l'équipe a veillé à prendre en compte non seulement sa santé, mais également sa situation administrative, qui a progressivement évolué. Elle a ainsi pu retrouver l'accès à ses droits essentiels.

Une orientation en EHPAD a été envisagée et préparée en concertation avec elle, dans l'objectif de lui offrir un cadre de vie stable et d'éviter un retour dans le dispositif d'urgence sociale.

L'équipe a également perçu chez Madame C. une grande fragilité. Des troubles cognitifs, des repères temporels altérés, ainsi qu'une difficulté à gérer les démarches administratives ont conduit à engager une demande de mise sous protection juridique. Cette mesure s'est révélée à la fois nécessaire et précieuse pour faciliter son intégration dans un établissement pour personnes âgées dépendantes.

En octobre 2024, Madame C. a intégré un EHPAD situé à proximité d'Amiens, dans un environnement sécurisé et adapté à ses besoins.

L'Îlot est dirigée par un Conseil d'administration de onze membres, élus pour trois ans. Il se réunit au moins trois fois par année pour approuver les comptes, valider le budget et élire le Bureau à l'issue de l'Assemblée générale. Composé actuellement de quatre membres, le Bureau se réunit chaque mois en présence des administrateurs volontaires, rassemblant en général une dizaine de personnes autour des décisions stratégiques.

Pour mettre en œuvre ses missions, l'association s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires : responsables de dispositifs d'insertion, conseillers en insertion professionnelle, directrice du pôle hébergement, responsables d'établissements, chefs de service, travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, assistants sociaux) et personnels médicaux (infirmiers, médecin). La taille des équipes varie de deux à dix-sept salariés selon les missions de chaque établissement.

Le siège, sous la responsabilité du directeur général, regroupe les fonctions supports : ressources humaines, comptabilité, contrôle de gestion, collecte de fonds, communication, mécénat, programmes d'insertion, qualité et systèmes d'information.

En 2024, deux nouveaux membres ont rejoint le Conseil : Nicolas de Tavernost et Patrick Marès. Dominique de Galard et Françoise Sampermans ont, quant à elles, quitté leurs fonctions après plusieurs années d'engagement au service de la mission sociale de l'Îlot.

## 11

ADMINISTRATRICES  
ET ADMINISTRATEURS

## 185

SALARIÉS DONT 67 SALARIÉS EN  
INSERTION AU 31 DÉCEMBRE 2024

## 25

BÉNÉVOLES

## 201

MEMBRES DE  
L'ASSOCIATION



Rien ne me prédestinait à rejoindre l'Îlot. Cadre dans les secteurs financier et immobilier, j'occupais des fonctions à responsabilités où les relations humaines jouaient un rôle essentiel. Ce sont d'ailleurs les rencontres et les projets menés ensemble qui me restent en mémoire de cette vie professionnelle. Ma rencontre avec l'Îlot est née d'une prise de conscience : pourquoi cette double peine ? Pourquoi rejeter ceux qui ont purgé leur peine ? Comment éviter qu'ils ne soient contraints à récidiver ?

L'Îlot agit dans une zone grise de notre société : celle de l'échec d'un système carcéral qui peine à préparer la réinsertion, souvent faute de moyens. L'Îlot apporte prise en charge, hébergement, formation, soins et reconstruction personnelle. C'est une mission profondément humaine, portée par des équipes engagées, tenaces, capables de s'adapter. Elles contribuent à faire évoluer le regard de la société sur ce que nous nommons " les publics justice ".

En douze ans, l'association s'est professionnalisée sans perdre son âme. Aujourd'hui, elle se développe en diversifiant ses actions et en s'adaptant aux réalités de la société : équilibre entre hébergement, formation, soins et activités pour les résidents, en tenant compte des addictions, de la fragilité psychologique de nombreux anciens détenus, et d'un contexte économique difficile. Ce qui me réjouit, c'est de voir une structure bien gérée, dynamique et ambitieuse, avec une gouvernance solide qui donne confiance en l'avenir.

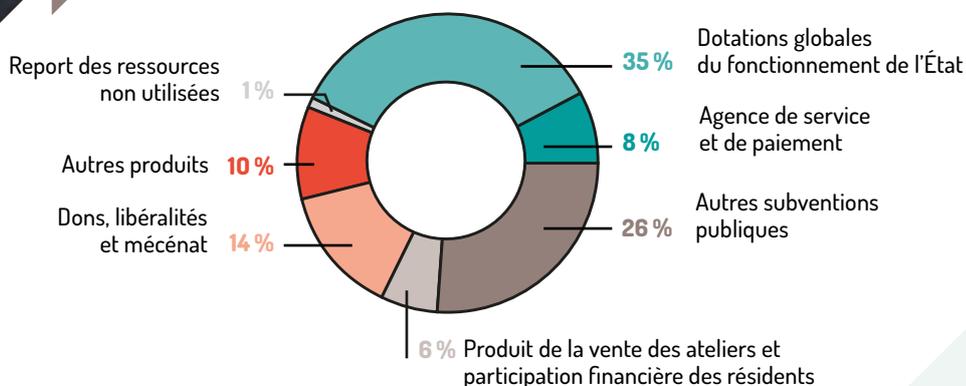


CHARLES DE RAYMOND  
ADMINISTRATEUR

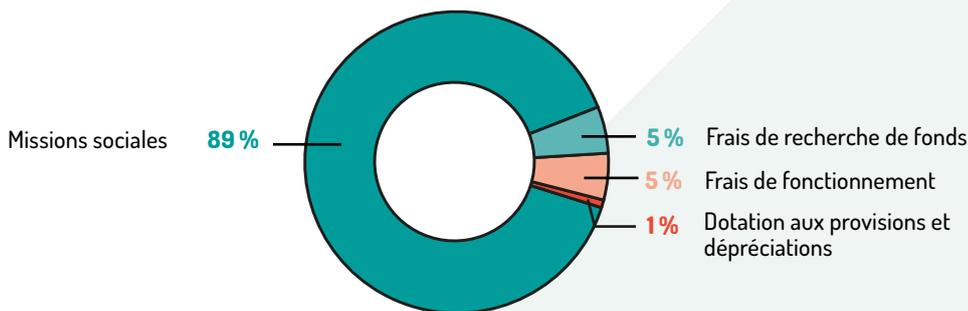


### L'ÎLOT BÉNÉFICIE DE TROIS SOURCES PRINCIPALES DE REVENUS :

- l'État et les collectivités territoriales (régions, départements, communes) ;
- la générosité de plus de 10 000 donateurs, de fondations ou d'entreprises ;
- le produit des ventes des Ateliers de l'Îlot et la participation financière des personnes hébergées.



### Près de 90 % des ressources sont dédiées à la mission sociale de l'Îlot



L'association affecte l'essentiel de ses ressources à la réalisation de sa mission sociale, cœur de son engagement. En 2024, ce sont 10 636 K€, soit 89 % de son budget global, qui ont été directement mobilisés pour financer les activités opérationnelles : gestion des établissements, mise en œuvre des chantiers d'insertion et déploiement des programmes d'accompagnement. Le reste du budget est consacré aux frais de fonctionnement du siège et de recherche de fonds, indispensables au bon pilotage stratégique, à la coordination des équipes et à la sécurisation des ressources nécessaires au développement et à la pérennité des actions sociales.

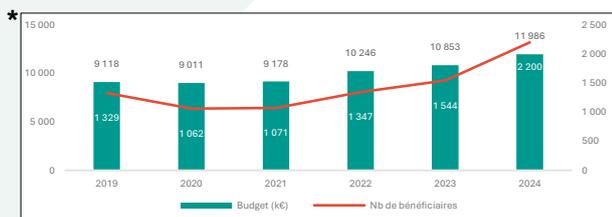


Depuis 1996, l'Îlot est labellisée Don en Confiance, délivré par le Comité de la Charte, organisme indépendant de contrôle et d'agrément des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Ce label, **renouvelé en 2023 pour trois ans**, atteste de l'engagement de l'Îlot sur : la transparence financière, la rigueur de gestion, la clarté de la communication, le respect des statuts et la qualité de la collecte de fonds. Les comptes annuels de l'association sont examinés et validés par les commissaires aux comptes du cabinet Deloitte & associés, garantissant la **fiabilité des données financières et la conformité aux règles comptables** en vigueur.

# ACCÉLÉRER L'IMPACT : L'ÎLOT À LA CROISÉE DE SES ENGAGEMENTS ET AMBITIONS

Depuis plusieurs années, l'Îlot déploie son action dans le cadre d'un plan de développement stratégique, au service d'une vision claire : favoriser une réinsertion réussie et durable des personnes sortant de prison ou placées sous main de justice. En 2025, cette vision s'incarne plus que jamais dans des dispositifs concrets, pensés pour répondre efficacement aux réalités du terrain.

Grâce à l'engagement des équipes de l'Îlot, les dispositifs d'accès à l'emploi, d'hébergement, de soins ont été profondément renforcés, avec des résultats tangibles : entre 2019 et 2024, notre budget a progressé de 32 %, tandis que le nombre de bénéficiaires accompagnés a augmenté de 66 %\*. Ces chiffres traduisent une montée en puissance significative, mais ils ne sont qu'une étape. 2025 s'annonce comme une année pivot pour intensifier notre impact social, à travers des projets novateurs, des alliances renforcées, et une capacité toujours accrue à transformer positivement les parcours de vie.



## DE NOUVEAUX STANDARDS POUR UN HÉBERGEMENT TOURNÉ VERS LA RÉINSERTION DURABLE

### Une transition stratégique avec les CPOM

Les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale de l'Îlot ont entamé en 2024 une transition stratégique pour répondre aux évolutions de la politique d'hébergement exprimée au travers des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). Ces outils, portés par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) dans le cadre de la politique du Logement d'Abord, traduisent une volonté d'ancrer les parcours d'insertion dans des solutions d'hébergement pérennes et adaptées. Préparer cette contractualisation - qui sera obligatoire à partir de 2025 - a été l'occasion de structurer une démarche qualité globale, en mobilisant des équipes pluridisciplinaires autour de l'évaluation, de la vie collective et de l'amélioration continue. Un changement de culture est en marche : plus qu'une obligation, le CPOM devient un levier de transformation.

### Cap sur le Var : un nouveau tremplin pour les jeunes sortants de détention

En 2025, l'Îlot renforce son ancrage dans le Var en lançant un nouveau programme d'hébergement dédié aux jeunes sortants de détention. Porté par l'antenne et en lien étroit avec les acteurs locaux – notamment la Métropole de Toulon Provence Méditerranée et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) – ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan Logement d'Abord 2 (LDA2).

Ce programme vise à accompagner une tranche d'âge particulièrement vulnérable, les jeunes de moins de 30 ans, souvent en situation de grande précarité à la sortie de détention, en leur proposant une solution de logement sécurisé ainsi qu'un accompagnement global (accès aux droits, santé, insertion professionnelle). En misant sur une prise en charge précoce, individualisée et coordonnée, ce projet a pour ambition de stabiliser les parcours dès la sortie, et ainsi prévenir durablement les risques de récidive.

**Ces solutions d'hébergement s'articulent parfaitement avec les dispositifs d'accès à l'emploi déjà déployés localement, renforçant ainsi la cohérence des parcours d'insertion.**

Cela illustre la capacité de l'Îlot à adapter ses réponses aux besoins spécifiques des territoires tout en restant fidèle à sa mission : offrir à chaque personne une chance réelle de reconstruction. Dans le Var, cette initiative se traduit désormais par une attention renforcée aux jeunes majeurs en transition, pour qui chaque soutien compte.

Fort de cette expérience structurante menée dans le Var, l'Îlot dispose désormais de tous les atouts pour essaimer ce modèle et implanter de nouvelles antennes sur d'autres territoires.

## REBONDIR PAR L'EMPLOI : UNE DYNAMIQUE AU CŒUR DES TERRITOIRES

### Lancement du dispositif O2R en Île-de-France et dans la Somme

L'année 2025 verra le lancement du dispositif d'accompagnement Offre de repérage et de remobilisation (O2R), destiné à des personnes éloignées de l'emploi, souvent en rupture avec les institutions. Son approche, individualisée, pluridisciplinaire et de terrain combine remobilisation, insertion socioprofessionnelle, accompagnement psychosocial avec une attention particulière portée à la prévention de la récidive.

En Île-de-France, des nouvelles chargées de mission rejoignent l'équipe pour couvrir des territoires élargis,

tandis que dans la Somme, une équipe sera constituée pour intervenir en zones rurales fragiles.

**Ce dispositif s'intègre dans notre approche Dedans-Dehors**, en garantissant la continuité de l'accompagnement entre la détention et le retour à la vie en société.

#### **Numérique et insertion : l'innovation au service du retour à l'emploi**

Les TIG pédagogiques continuent de se déployer, en proposant une alternative constructive à la sanction pénale et ouvre désormais la voie à un TIG numérique. En parallèle, Etap'Web, l'agence numérique d'insertion de l'Îlot, prend de l'ampleur. Sélectionné pour le programme " La Fabrique des Marchés Responsables ", l'atelier franchit une nouvelle étape dans son développement. Cette reconnaissance lui permet d'élargir son champ d'action, d'accéder à des marchés publics et privés, et de renforcer ses compétences en matière de gestion de projets numériques. C'est une

opportunité stratégique, à la fois pour Etap'Web et pour les personnes accompagnées.

#### **Cap sur l'avenir : renforcer notre action, élargir notre portée**

L'année 2025 marque un tournant. Non seulement les dispositifs s'étoffent, mais l'ambition de l'Îlot se concrétise avec succès : **accueillir et accompagner toujours davantage de personnes prêtes à se réinsérer, en particulier les personnes sortant de prison ou sous main de justice**, en leur proposant des outils adaptés, des parcours sur mesure et un accompagnement renforcé.

C'est dans cette dynamique d'ouverture, d'innovation et de consolidation que s'inscrivent toutes nos perspectives : construire une société plus inclusive et résiliente, où la sortie de prison ne rime plus avec précarité ou exclusion, mais avec prévention de la récidive, reconstruction personnelle et réintégration citoyenne.

## **En 2025, l'Îlot consolide et étend son action**

**En renforçant ses partenariats, en déployant des dispositifs innovants, structurants et en adaptant ses réponses aux réalités des territoires, l'association affirme sa capacité à transformer durablement les parcours de réinsertion et à prévenir la récidive.**





**A**u terme de ce rapport, c'est un sentiment profond de fierté et de gratitude qui m'anime. Fierté envers l'ensemble de nos équipes, salariées et bénévoles, qui portent chaque jour avec engagement et détermination les valeurs fondatrices de l'Îlot : l'humanité, la dignité et la justice sociale. Gratitude envers nos partenaires publics et privés, nos donateurs et soutiens fidèles, dont l'appui constant permet de transformer nos ambitions en actions tangibles et nos convictions en réalités.

Tout au long de l'année 2024, l'Îlot a poursuivi son engagement auprès de celles et ceux que notre société peine encore trop souvent à voir. Nous avons accompagné des parcours fragilisés, ouvert des perspectives nouvelles, contribué à des reconstructions individuelles et affirmé, avec constance, que nul ne peut être réduit à ses fautes ou à ses échecs. Derrière les indicateurs, ce sont des vies qui ont repris sens, des visages qui se sont relevés, des projets qui ont pu renaître. Ces réussites sont le fruit d'un travail collectif, ancré dans une volonté partagée de bâtir une société plus inclusive et plus juste.

Nous sommes cependant conscients du chemin qu'il reste à parcourir. Face aux exclusions, aux préjugés et à la précarité persistante, notre mobilisation demeure intacte. Plus que jamais, nous affirmons une conviction forte : chaque personne, indépendamment de son histoire ou de ses blessures, mérite une seconde chance.

Ces mots prennent pour moi une résonance particulière, au moment où je m'apprête à clore un chapitre personnel important. Après plus de trois années d'un engagement intense et passionné à la direction de l'Îlot, il est temps pour moi d'ouvrir de nouveaux horizons. Je pars avec le sentiment du devoir accompli, la mémoire pleine de rencontres marquantes et la certitude d'avoir vécu une aventure profondément humaine.

Je transmets avec sérénité le relais à Guilhem TABARLY, dont l'engagement et les valeurs s'inscrivent pleinement dans la continuité du travail accompli. Je suis convaincu qu'il saura poursuivre la mission de l'Îlot avec la même exigence et la même profondeur d'engagement, au service de celles et ceux que nous accompagnons.



**PIERRE-JEAN PETIT,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE L'ÎLOT**



# UN GRAND MERCÌ À NOS FINANCEURS ET PARTENAIRES



Le Fonds social européen (FSE) Hauts-de-France, Île-de-France et région PACA

La Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

L'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP)

Les Directions interrégionales des services pénitentiaires (DISP) de Paris, de Marseille et de Lille

Les Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) d'Île-de-France, de l'Oise, de la Somme et du Var

Les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) de Paris, de Seine-Saint-Denis, de la Somme, de l'Oise et du Var

La Directions régionales et interdépartementales de l'hébergement et du logement (DRIHL) de Paris et du Val-de-Marne

L'Agence régionale de santé (ARS) des Hauts-de-France

La Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS), Île-de-France et Hauts-de-France

La région Île-de-France

Les conseils départementaux de Paris, de Seine-Saint-Denis, de la Somme et du Var

Métropole Toulon Provence Méditerranée

Les Villes de Paris, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Amiens et Toulon



